

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2018



REWORLD
MEDIA

TRADEDOUBLER • AUTO MOTO • BE • CAMPAGNE DÉCORATION • GOURMAND
LE JOURNAL DE LA MAISON • MAISON&TRAVAUX • MARIE FRANCE • MÉDIA 365
MON JARDIN & MA MAISON • PAPILLES • TÉLÉ MAGAZINE
VIE PRATIQUE FÉMININ • ZOOMON

Sommaire

Sommaire	1
Message des fondateurs	5
1. Rapport d'activité	6
1.1 Historique	6
1.2 Activité et stratégie du Groupe	6
1.2.1 Présentation des principaux agrégats du compte de résultat 2018	9
1.2.2 Le groupe Reworld Media est un acteur digital international majeur	9
1.2.3 Présentation du chiffre d'affaires et de l'EBITDA par activité	11
1.2.3.1. Media Branding : croissance du chiffre d'affaires digital et forte augmentation de la rentabilité	11
1.2.3.2. Media Performance	13
1.2.4 EBIT & Résultat Net	13
1.3 Flux de trésorerie	14
1.4 Fonds Propres et Trésorerie nette	14
1.4.1 Fonds propres	14
1.4.2 Trésorerie nette	15
1.5 Activité en matière de recherche et de développement	15
1.6 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée	15
1.6.1 Risques de dépendance à l'égard du marché publicitaire	15
1.6.2 Risques liés à la concurrence	16
1.6.3 Risques de perte d'un actif nécessaire à l'activité du groupe	17
1.6.4 Risques de dysfonctionnement de logiciels et de matériels techniques de la chaîne de production	17
1.6.5 Risques liés à sécurité informatique	18

1.6.6 Risques liés à la qualité d'éditeur de contenus	18
1.6.7 Risques de dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés	18
1.6.8 Risques de taux d'intérêt	19
1.6.9 Risques de taux de change	19
1.6.10 Risques liés aux droits de propriété intellectuelle	19
1.6.11 Risques liés à l'application du règlement européen et de la Directive du 27 avril 2016 plus communément appelé Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)	20
1.6.12 Risques liés au projet de règlement européen sur le blocage des cookies par défaut	20
1.6.13 Risques technologiques de changement de politique de gestion des cookies des différents navigateurs	21
1.7 Résultats de la société REWORLD MEDIA SA	21
1.7.1 Résultats sociaux de la Société	21
1.7.2 Fonds Propres - Endettement	22
1.7.3 Information sur les délais de paiement « fournisseurs » et « clients »	22
1.7.4 Dépenses non déductibles fiscalement	23
1.8 Situation des filiales et participations au 31 décembre 2018	24
1.8.1 Au 31 décembre 2018, la Société détenait directement	24
1.8.1.1 Sociétés consolidées	24
1.8.2 Au 31 décembre 2018, la société détenait indirectement	25
1.8.2.1 Sociétés consolidées	25
1.8.2.1 Sociétés non consolidées	25
1.8.3 Création de sociétés filiales ayant leur siège social en France	26

1.8.4	Situation des succursales au 31 décembre 2018.....	26	3.6.2	Organigramme du Groupe au 31 décembre 2018	40
1.8.5	Aliénations et participations croisées	26	3.6.3	Liste des sociétés consolidées ..	41
2.	Gouvernance d'entreprise	27	3.6.4	Sociétés exclues du périmètre de consolidation.....	43
2.1	Opérations sur le capital	27	3.7	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	44
2.2	Administration de la société.....	27	3.7.1	Référentiel comptable	44
2.2.1	Liste des mandats et fonctions dans la Société.....	27	3.7.2	Modalités de consolidation ..	44
2.2.2	Liste des mandats et fonctions des dirigeants de la Société hors la Société	28	3.7.2.1.	Méthodes de consolidation	44
2.2.3	Actions gratuites, bons, options de souscription ou d'achat d'actions	31	3.7.2.2.	Intérêts minoritaires	44
2.3	Conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société.....	32	3.7.2.3.	Élimination des opérations intraGroupes.....	45
3.	Comptes consolidés	33	3.7.2.4.	Recours à des estimations	45
3.1	Compte de résultat.....	33	3.7.2.5.	Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères	45
3.2	Bilan	34	3.7.2.6.	Écarts d'acquisition	45
3.3	Tableau de flux de trésorerie	35	3.7.2.7.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées ...	47
3.4	Variations des capitaux propres....	36	3.7.3	Méthodes et règles d'évaluation	47
3.5	Faits majeurs	37	3.7.3.1.	Application des méthodes préférentielles.....	47
3.5.1	Offre Publique d'Achats aux actionnaires de TRADEDOUBLER AB	37	3.7.3.2.	Immobilisations incorporelles	47
3.5.2	Emprunts obligataires non convertibles	37	3.7.3.3.	Immobilisations corporelles	48
3.5.3	Augmentation de capital de Reworld Media	37	3.7.4	Contrats de location-financement.....	48
3.5.4	Emprunt obligataire convertible	38	3.7.5	Immobilisations financières..	48
3.5.5	Prise de participation 2018 ...	38	3.7.6	Stocks et travaux en-cours....	48
3.5.6	Acquisition fonds de commerce	39	3.7.7	Créances et dettes	48
3.6	Activités et organigramme du Groupe.....	39	3.7.8	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	48
3.6.1	Activités	39	3.7.9	Impôts sur les bénéfices	49
			3.7.10	Comparabilité des exercices .	49

3.7.11	Provisions pour risques et charges	49	3.8.17.1.	Evénements postérieurs à la clôture	64
3.7.12	Engagements de retraite et prestations assimilés	49	3.8.17.2.	Rémunération des dirigeants	65
3.7.13	Reconnaissance du chiffre d'affaires	49	3.8.17.3.	Entreprises liées.....	65
3.7.14	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant.....	50	3.8.17.4.	Effectifs (en ETP)	65
3.7.15	Résultat par action	50	3.8.17.5.	Honoraires des commissaires aux comptes.....	65
3.8	Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations	51	3.9	Informations sectorielles : ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique.....	66
3.8.1	Immobilisations incorporelles	51	3.10	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	67
3.8.2	Immobilisations corporelles	53	3.11	Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	71
3.8.3	Immobilisations financières.....	53	4. Comptes sociaux	80	
3.8.4	Stocks et en-cours	54	4.1	Compte de résultat	80
3.8.5	Ventilation des créances	55	4.2	Bilan	81
3.8.6	Trésorerie active.....	56	4.2.1	Actif.....	81
3.8.7	Capital social.....	56	4.2.2	Passif	82
3.8.8	Provisions pour risques et charges	57	4.3	Activité de la société et faits caractéristiques de l'exercice	83
3.8.9	Dettes financières.....	57	4.4	Évènement significatif survenu depuis la clôture de l'exercice	84
3.8.10	Dettes d'exploitation et hors exploitation	59	4.5	Règles et méthodes comptables... ..	85
3.8.11	Engagements hors bilan	60	4.6	Informations relatives au bilan actif.	86
3.8.12	Chiffre d'affaires.....	61	4.7	Informations relatives au bilan passif	91
3.8.13	Détail des charges d'exploitation	61	4.8	Informations relatives au compte de résultat.....	95
3.8.14	Résultat financier.....	62	4.9	Informations diverses	97
3.8.15	Résultat exceptionnel.....	62	4.10	Tableau des résultats des cinq derniers exercices	100
3.8.16	Impôts différés	63	4.11	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	101
3.8.16.1.	Déficits fiscaux non activés	63	5. Informations sur la société et le capital	105	
3.8.16.2.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés	64	5.1	Informations sur la société	105
3.8.16.3.	Preuve d'impôt	64			
3.8.17	Autres informations.....	64			

5.1.1	Rémunération des dirigeants	105
5.1.2	Commissaires aux Comptes.	105
5.1.3	Indication sur l'utilisation des instruments financiers.....	106
5.1.4	Cautionnement, avals, garanties et suretés.....	106
5.1.5	Montant des prêts interentreprises	106
5.2	Renseignements sur le capital.....	106
5.2.1	Capital et droit de vote.....	106
5.2.2	Délégations en matière d'augmentation de capital	107
5.2.3	Capital potentiel	108
5.2.3.1.	BSPCE.....	108
5.2.3.2.	Attribution Gratuite.....	109
5.2.4	Rachat d'actions - Actions auto détenues	109
5.2.5	Liquidité.....	110
5.2.6	Etat de la participation des salariés au capital social (art. L 225-102 du C. commerce)	110
5.3	Informations boursières	110

Message des fondateurs

Reworld Media fait preuve de solidité sur son marché avec, à nouveau, des résultats en forte hausse sur l'exercice 2018.

Le chiffre d'affaires atteint près de 180 M€, le résultat d'exploitation est multiplié par deux à 8 M€ et les bénéfices sont multipliés par 4 à près de 7 M€. C'est un exercice remarquable après déjà un fort rebond de la rentabilité l'année dernière, et toutes nos activités progressent.



Dans le Media Branding nous avons près de 20 millions de magazines vendus qui constituent le socle de la puissance de nos marques média grâce à la qualité de leurs contenus éditoriaux et qui montrent une certaine résilience sur le marché de la presse. En parallèle, nous avons des développements dans le digital et le hors média qui amènent de l'audience et donc de la croissance. Il y a un équilibre stratégique qui s'installe année après année ; nos médias profitent ainsi d'un chiffre d'affaires et d'une rentabilité en hausse.

Dans le Media Performance assurée par Tradedoubler, il y a eu deux années de travail de restructuration, de refonte de l'offre et de mise en œuvre d'une nouvelle stratégie commerciale. Ces efforts portent leurs fruits, la fin 2018 montrant aussi de la croissance et un bond important de la rentabilité. Nous continuons à mettre l'accent sur l'innovation technologique pour rester en avance sur notre marché.

Après avoir intégré avec succès nos différentes acquisitions, nous avons pour 2019 un nouveau projet de grande envergure à travers l'offre d'achat proposée à Mondadori France. Ce projet ferait de Reworld Media un leader en France ; il fait pour l'instant l'objet d'un processus d'information et de consultation préalable auprès des instances représentatives du personnel de Mondadori France.

Des projets il y en a toujours beaucoup chez nous, pas tous comparables en taille bien entendu mais le groupe continue à investir dans des domaines ciblés et innovants comme la vidéo digitale ou plus récemment les podcasts natifs.

Reworld Media garde le même cap depuis l'origine : le développement, dans la rentabilité, d'actifs média de qualité sur le marché en forte croissance des médias digitaux. Notre groupe poursuit chaque année en ce sens avec solidité, réactivité et ambition.

Pascal Chevalier, Président Directeur Général
Gautier Normand, Directeur Général Délégué



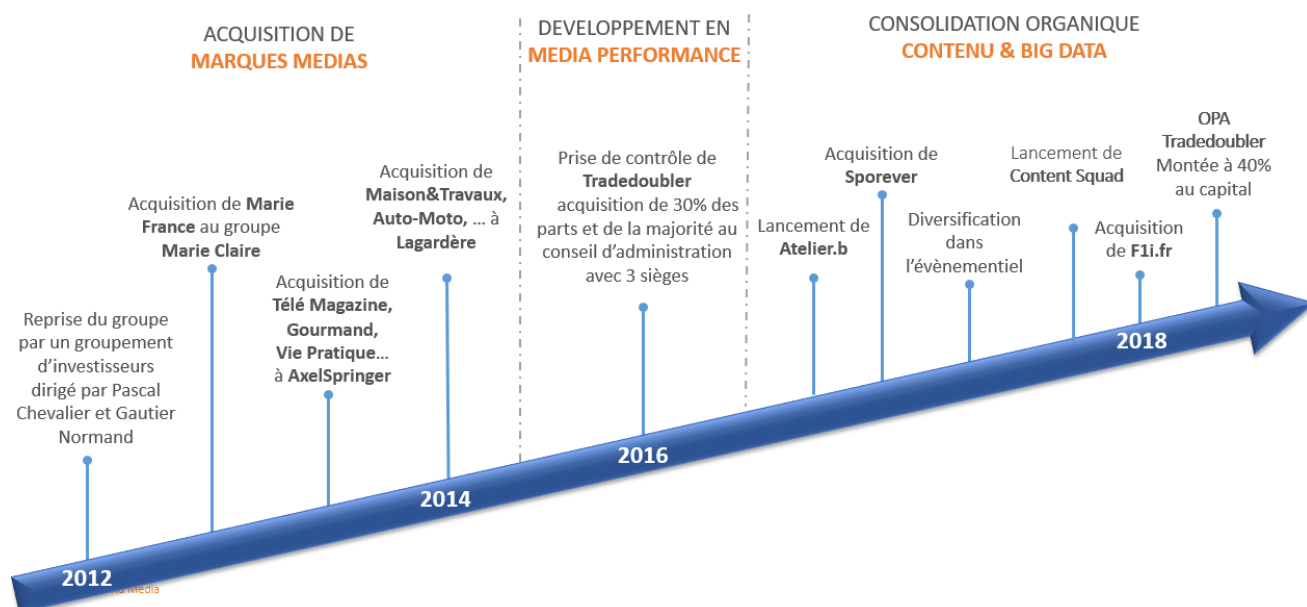
1. Rapport d'activité

1.1 Historique

Le groupe, créé en 2012, a été construit par une succession d'acquisitions dans le secteur des médias.

Il a axé son développement sur le retournement d'actifs médias (activité de Media Branding) non présents dans le digital durant 3 ans. Puis, en 2016, il a pris le contrôle de Tradedoubler (Media Performance), acteur majeur dans le secteur de la Performance en Europe ; dont il détient, suite à une OPA en décembre 2018, 40% du capital de cette dernière.

Avec près de 75% de ses activités réalisées dans le digital depuis plus de deux ans, Reworld Media se développe par croissance organique tout en restant toujours actif sur les opportunités de croissance externe.



1.2 Activité et stratégie du Groupe

Reworld Media est un groupe digital international propriétaire de 11 marques média fortes dans leurs segments B2C (Marie France, Be, Le Journal de la Maison, Maison&Travaux, Gourmand, Auto Moto, Télé Magazine...) et qui opère un réseau de médias à la performance international comprenant plus de 180 000 sites partenaires.

Le groupe est unique dans sa capacité à proposer aux annonceurs mondiaux une offre globale associant « Media Branding » (dispositifs Medias sur tous les leviers : digitaux, print, event...) et « Media Performance » (campagnes à la performance). Il a bâti une combinaison de savoir-faire leur permettant à la fois d'installer une marque forte et de gagner en chiffre d'affaires.

Le Groupe accompagne les annonceurs vers des dispositifs de « Brandformance » qui répondent à leurs impératifs de brandsafety, de transparence et de performance.

Doté d'une vision entrepreneuriale des médias, Reworld Media a été un précurseur dans la transition digitale d'actifs médias et est devenu en 6 ans un groupe média de référence en France.

Il réunit aujourd'hui : une audience de 8,5 millions de visiteurs uniques (source MNR janvier 2019), 310 000 abonnés à ses magazines et plus de 18 millions d'exemplaires vendus sur l'année (sources OJD & internes), 50 000 contenus et 20 000 vidéos propriétaires, 5,5 millions de fans et followers sur les réseaux sociaux, 65 millions de vidéos vues par mois, ...

Le groupe est passé en 2018 de la 24ème à la 8ème place du classement FW500, classement annuel des entreprises de croissance de la Tech française publié par le media Frenchweb, et a remporté le Grand Prix des Entreprises de Croissance secteur « Medias et Divertissement » (catégorie 100 M€ à 1 Mrd d'euros de CA) remis par Leaders League, en collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances.

Sur l'exercice, Reworld Media a procédé à une opération de croissance externe avec l'acquisition de F1i.fr, premier site francophone sur l'actualité de la formule 1. Ce site lui permet de développer sa présence dans l'univers automobile et de renforcer son offre digitale qui est déjà l'une des plus puissantes du secteur automobile en France.

Et, les principaux développements organiques ont été :

- Le lancement de Leads lab, entité dédiée à la génération de visites et de leads qualifiés, qui propose des solutions de collecte clés en main telles que des livres blancs, jeux concours, co-registation, tests, ... et, des services propriétaires ou en marque blanche
- Le lancement de Content Squad, entité de production de contenus qui accompagne les médias, les opérateurs Internet/mobiles, les portails et les marques dans leurs stratégies de contenus BtoC et BtoB

Avec ces nouvelles entités, en plus d'atelier.b (entité de production audiovisuelle), le groupe met à la disposition des marques toutes les expertises qu'il a su développer en les appliquant ces dernières années à ses propres médias.

L'exercice 2018 a par ailleurs été marqué par l'annonce le 27 septembre de négociations exclusives avec l'italien Mondadori Group en vue de l'acquisition de Mondadori France.

Evènement postérieurs à la clôture :

Les négociations avec Mondadori Group ont conduit à l'annonce le 18 février 2019 d'une Offre d'achat qui fait l'objet en ce mois mars d'un processus d'information et de consultation préalable auprès des instances représentatives du personnel de Mondadori France.

L'opération porterait sur 100% du capital de Mondadori France (dette free/cash free) pour une valeur de 70 M€ (et 5 M€ de complément de prix éventuel) et serait financée par une levée de fonds d'environ 100 M€ effectuée par endettement (dont 30 M€ débloqués sur 3 ans).

Le projet de Reworld Media est de constituer un acteur avec des compétences complémentaires dans les domaines de la presse et du digital. Mondadori France apporterait au nouvel ensemble la puissance de ses marques média ainsi que sa forte expertise des activités magazine, et Reworld Media apporterait son savoir-faire dans la digitalisation, la création de nouveaux revenus et le développement des audiences.

Avec cette opération Reworld Media deviendrait le 1er groupe de presse magazine français et un acteur majeur du secteur des médias représentant un chiffre d'affaires annuel de 483 M€ et un EBITDA de 37,2 M€.

Fort de son succès opérationnel et financier sur un marché des médias digitaux en croissance à deux chiffres, Reworld Media poursuit un développement actif porté par une audience digitale au top 10 des médias thématiques, par des contenus de qualité et une forte ambition.

A noter, pour la bonne lecture de ce document, les termes ci-dessous ont la signification suivante :
 Media Branding : périmètre REWORLD MEDIA, hors Tradedoubler
 Media Performance : Tradedoubler

1.2.1 Présentation des principaux agrégats du compte de résultat 2018

Compte de résultat (M€)	2018	2017	Var.	Var. %
Chiffre d'affaires	177,5	185,6	-8,0	-4%
Charges opérationnelles (1)	166,5	178,1	-11,6	-7%
EBITDA (2)	11,1	7,5	3,6	49%

(1) Correspond aux charges d'exploitation hors dotations aux amortissements, augmentées des autres produits d'exploitation

(2) Le calcul de l'EBITDA correspond au Résultat d'Exploitation retraité des dotations aux amortissements

Le groupe Reworld Media réalise un chiffre d'affaires de **177,5 M€**, en retrait de 4%. Ce recul est dû à la baisse des revenus Tradedoubler avec notamment un effet de change défavorable sur la couronne suédoise. Le chiffre d'affaires Tradedoubler qui a connu une baisse au 1^{er} semestre 2018 en comparaison à l'année précédente (-13%), a repris un rythme de croissance au 2nd semestre 2018 (+2%).

L'EBITDA du groupe progresse de 49% et atteint 11,1 M€ fin 2018. Cette forte croissance confirme la rentabilité et la stratégie de redéploiement et de développement du groupe.

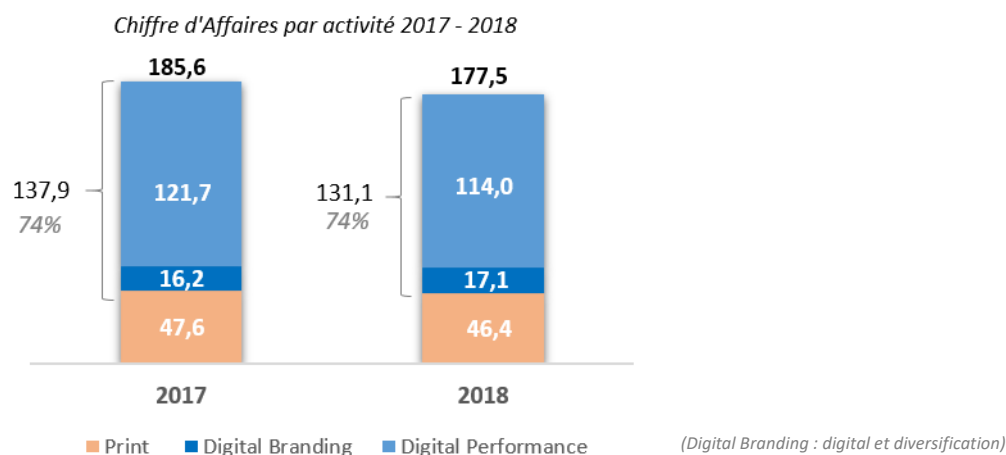
La croissance de la rentabilité provient autant de son périmètre historique (Media Branding) dont l'EBITDA 2018 atteint 7,4 M€, multiplié par 1,4 par rapport à 2017 ; que de son périmètre Performance - Tradedoubler dont l'EBITDA 2018 atteint 3,8 M€, multiplié par 1,7 par rapport à 2017.

1.2.2 Le groupe Reworld Media est un acteur digital international majeur

- **Un groupe orienté vers le Digital**

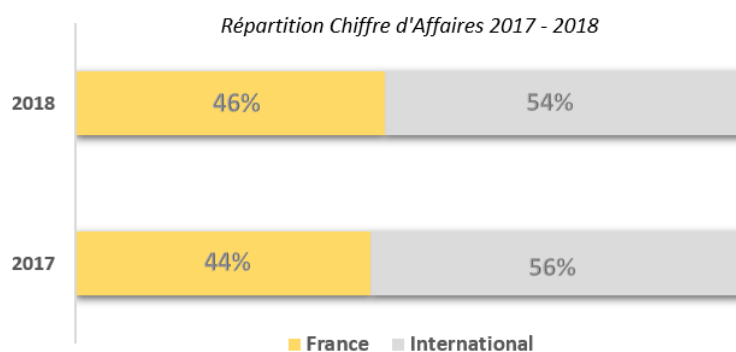
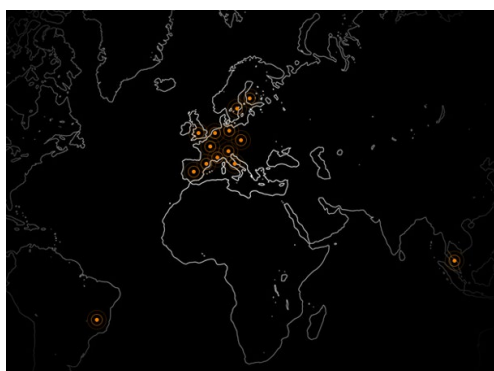
Le chiffre d'affaires **Digital Branding** croît de 6% et passe de 16,2 M€ en 2017 à 17,1 M€ en 2018.

Le groupe réalise avec l'activité Digital Performance **74% de son revenu dans le digital**.



- **Un acteur International**

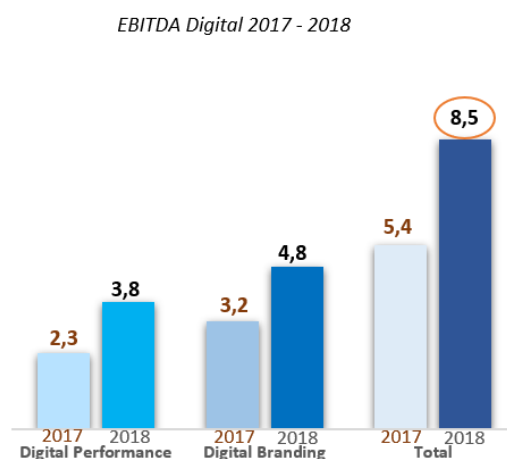
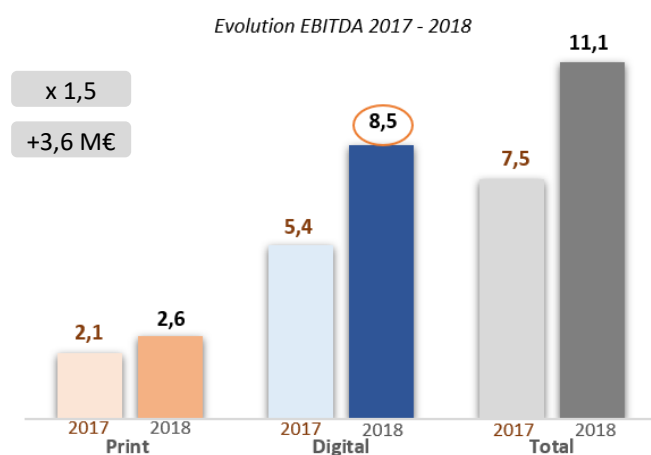
Le groupe maintient sa présence internationale, et réalise **54% de son chiffre d'affaires hors de France**.



- **Une croissance rentable**

Le groupe **multiplie son EBITDA par 1,5**, avec une très forte croissance de la rentabilité du pôle Digital, dans la continuité de la performance réalisée depuis 2 ans.

En 2018, le groupe réalise 11,1 M€ d'EBITDA dont **8,5 M€ d'EBITDA sur le pôle Digital**. Le pôle Digital représente ainsi **77% de la profitabilité** du groupe et **74% du chiffre d'affaires**.



(Digital Branding : digital et diversification)

1.2.3 Présentation du chiffre d'affaires et de l'EBITDA par activité

(en M euros)	2018	2017	Var.	Var. %
Print branding	46,4	47,6	-1,2	-3%
Digital branding (1)	17,1	16,2	0,9	6%
Media Branding (2)	63,5	63,8	-0,3	-1%
Media Performance Digital (3)	114,0	121,7	-7,7	-6%
Chiffre d'affaires	177,5	185,6	-8,0	-4%
Print branding	2,6	2,1	0,5	25%
Digital branding (1)	4,8	3,2	1,6	51%
Media Branding (2)	7,4	5,2	2,1	41%
Media Performance Digital (3)	3,8	2,3	3,8	167%
EBITDA	11,1	7,5	3,6	49%

(1) Correspond aux activités digitales et de diversification du périmètre historique

(2) Correspond au périmètre historique hors Tradedoubling

(3) Correspond à la contribution de Tradedoubling dans les comptes consolidés

1.2.3.1. Media Branding : croissance du chiffre d'affaires digital et forte augmentation de la rentabilité

L'activité de publisher et de propriétaire de médias Digitaux et Print maintient son niveau de chiffre d'affaires qui atteint 63,5 M€.

La rentabilité est multipliée par 41% pour atteindre 7,4 M€ d'EBITDA en 2018.

➤ Media Branding Print

En 2018, le groupe connaît un recul limité de ses revenus Print à -3% mais avec une **rentabilité en croissance** qui atteint 2,6 M€ d'EBITDA sur l'année grâce à une maîtrise des coûts et des process industriels ; et à une augmentation du prix de vente facial unitaire.

Le groupe, qui évolue autour de 10 marques fortes et d'une gamme diversifiée de hors-série thématiques, a 310.000 abonnés et diffuse 37 millions de magazines. L'exigence de qualité de contenu du groupe permet de surperformer les tendances de vente de nos magazines avec des performances à noter dans le contexte actuel du marché de la Presse Magazine :

MAISON, DÉCORATION
Plus large audience
du marché



AUTOMOBILE
Auto Moto leader des mensuels
généralistes en audience et en
diffusion payée



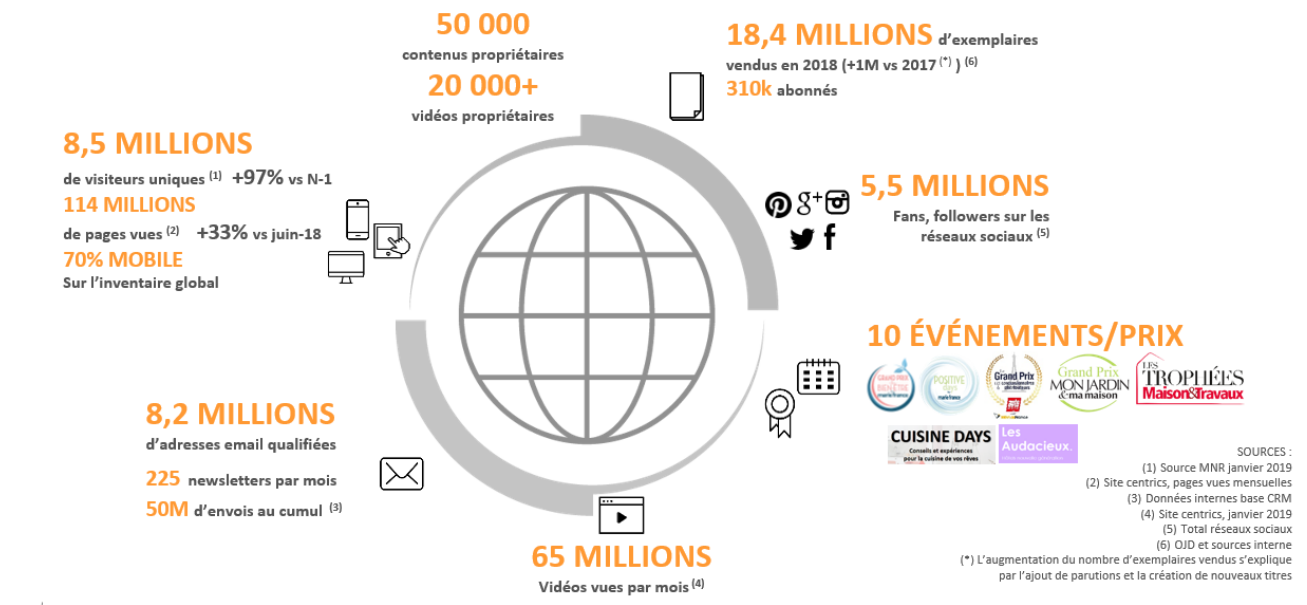
➤ Media Branding Digital

Le chiffre d'affaires est en hausse de 6% en un an sur le pôle Digital Branding qui augmente par ailleurs fortement sa rentabilité, en croissance de 51%, avec 4,8 M€ d'EBITDA en 2018 à comparer à 3,2 M€ en 2017, soit un **taux de rentabilité record de 28%**.

Le Groupe se positionne sur **3 verticales digitales** à forte valeur pour les annonceurs avec **11 marques** consommateurs fortes :



La forte croissance, rentable, de ses activités digitales Branding s'appuie sur d'excellentes performances d'audience de l'ensemble des leviers de monétisations, et permet au groupe de réaliser une **audience record avec 8,5 M de visiteurs uniques** en janvier 2019 (source MNR) soit la plus forte progression des éditeurs généralistes : **+97%** en un an.



1.2.3.2. Media Performance

Tradedoubler, une solution leader auprès des annonceurs avec :



Les résultats de Tradedoubler au quatrième trimestre 2018 confirment la tendance commerciale positive des derniers trimestres avec une rentabilité nettement améliorée.

Tradedoubler a amélioré ses résultats grâce à un repositionnement sur l'affiliation et à la réorganisation réussie de son activité avec pour conséquences une réduction du taux de désabonnement, des marges par client plus élevées et des process efficaces.

Tradedoubler a permis à ses affiliés d'augmenter leur marge grâce à une technologie en adéquation avec leurs besoins et à son expertise métier, tout en améliorant la rentabilité de la société.

Pour 2019, Tradedoubler va continuer à développer les marges de ses clients sur la base de ces trois piliers, dans un environnement de marché en croissance, 7,5% entre 2017 et 2018. Les investissements technologiques nécessaires viendront appuyer ces bases solides créées depuis plusieurs années.

Cette nouvelle année sera aussi portée par l'innovation, avec deux réalisations :

- une nouvelle interface pour les affiliés pour répondre aux besoins du marché : avoir les informations en temps réel, la mobilité et la flexibilité
- un travail sur la plateforme est en cours pour augmenter le niveau de transparence et de fiabilité des transactions (Blockchain)

1.2.4 EBIT & Résultat Net

Compte de résultat (M€)	2018	2017	Var.	Var. %
Chiffre d'affaires	177,5	185,6	-8,0	-4%
Charges opérationnelles (1)	166,5	178,1	-11,6	-7%
EBITDA (2)	11,1	7,5	3,6	49%
Amortissements	-3,2	-3,6	0,4	-12%
EBIT	8,0	3,9	4,1	x2
Résultat Financier	-0,6	-0,3	-0,4	0%
Résultat Exceptionnel	0,1	-2,1	2,2	-105%
Impôts sur les bénéfices	-0,4	0,3	-0,7	-250%
Résultat Net des sociétés intégrées	7,0	1,8	5,2	x4
Amortissements écarts d'acquisition	-0,1	0,0	-0,1	na
Résultat Net Consolidé	6,9	1,8	5,1	x4
Intérêts minoritaires	0,0	0,0	0,0	0%
Résultat Net Part de Groupe	6,9	1,8	5,1	x4

(1) Correspond aux charges d'exploitation hors dotations aux amortissements, augmentées des autres produits d'exploitation

(2) Le calcul de l'EBITDA correspond au Résultat d'Exploitation retraité des dotations aux amortissements

En 2018, le groupe Reworld Media présente un EBIT très profitable à hauteur de 8 M€, **multiplié par 2 en un an.**

Le **résultat net consolidé est ainsi positif de +6,9 M€** en 2018, versus 1,8 M€ en 2017, multiplié par 4 en un an.

1.3 Flux de trésorerie

(M€)	Media Branding	Media Performance	TOTAL 2018	Media Branding	Media Performance	TOTAL 2017
EBITDA	7,4	3,8	11,1	5,2	2,3	7,5
Effet de trésorerie	-4,7	-3,2	-7,9	-3,4	-9,3	-12,7
Flux Net générés par l'activité	2,7	0,5	3,2	1,9	-7,0	-5,2
Investissements	-3,9	-1,7	-5,6	-1,9	-2,0	-3,9
Financement	8,5	-5,5	2,9	2,6	-6,0	-3,4
Variation de trésorerie	7,3	-6,8	0,5	2,5	-15,0	-12,5

L'activité génère en 2018, **3,2M€ de cash-flow opérationnel.**

Les flux d'investissements et de financement 2018 inclus :

- l'OPA Tradedoubler
- le refinancement de la dette Tradedoubler

Le groupe génère des cash-flows positifs en 2018 de 0,5M€.

1.4 Fonds Propres et Trésorerie nette

1.4.1 Fonds propres

(en M euros)	2018	2017
Capitaux propres part du groupe	26,8	19,8
Autres fonds propres	0,0	0,1
Total	26,8	19,9

Le groupe présente fin 2018 des **fonds propres solides** à 26,8 M€, et en forte progression à +35%.

1.4.2 Trésorerie nette

(en M euros)	2018	2017
Trésorerie brute (1)	16,6	16,1
Dettes financières (2)	27,0	24,3
Trésorerie nette	-10,4	-8,2

(1) voir note 3.8.6
(2) voir note 3.8.9

Au 31 décembre 2018, la situation de la trésorerie nette est de -10,4 M€.

Les 27 M€ de dettes financières fin 2018 sont notamment des éléments suivants :

- ✓ Emprunt Tradedoubler de 7,1 M€
Au 1^{er} semestre, refinancement de son obligation sénior émise en 2013 d'une valeur nominale de 127MSEK par un remboursement partiel entraînant un boni de 16,5MSEK
Nouvel emprunt de 71MSEK et un prêt Reworld Media de 40MSEK (*neutralisé dans les comptes consolidés*)
- ✓ Emission obligataire RM de type "Euro PP" de 6M€
- ✓ Dettes bancaires amortissables (5 à 7 ans en moyenne) hors Tradedoubler de 13,9M€

1.5 Activité en matière de recherche et de développement

Le montant net de la Recherche et Développement activée au 31 décembre 2018 concerne uniquement Tradedoubler et s'élève à 1.666 K€.

1.6 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

1.6.1 Risques de dépendance à l'égard du marché publicitaire

Le groupe Reworld Media a su diversifier ses sources de revenus notamment avec le Brand Content, l'événementiel et ses activités digitales verticales (Atelier b, Content Squad, Leads Lab...), mais reste sensible à l'évolution du marché publicitaire.

Les investissements publicitaires en France ont atteint 33,4Mds en 2018 en croissance de 2,5% (source BUMP 2018) avec de fortes disparités par marché. Les investissements publicitaires dans la Presse connaissent une décroissance de 6,6% (1,9Mds en 2018 vs 2Mds en 2017) ; quand les investissements publicitaires dans les Médias Numériques font une forte croissance de 15,1% (6,3Mds en 2018 vs 5,5Mds en 2017).

Le groupe est centré sur la partie publicité digitale, en forte croissance, pour minimiser le risque lié à la baisse des recettes publicitaires Print. Le groupe est faiblement exposé à ce marché, et ne réalise que 8% de son chiffre d'affaires Print dans la publicité.

Une baisse continue des recettes publicitaires en France pourrait peser sur la rentabilité du secteur des médias à court et à moyen terme. Le groupe propose une offre combinant Media Branding, et Media Performance, avec Tradedoubler, pour minimiser ce risque.

1.6.2 Risques liés à la concurrence

Dans un contexte de mutation rapide, marqué par l'évolution des technologies d'accès (ADSL, fibre optique, wifi, 4G) et des terminaux (smartphones, tablettes, TV connectée), par la constante progression des taux d'équipement des Français ainsi que par le développement de nouveaux modes de consommation, l'intensité concurrentielle du marché digital est appelée à continuer à croître dans les années à venir. En 2017, 46% des Français se rendaient en priorité sur les sites et applications des chaînes TV, soit près de la moitié du temps passé à visionner des contenus TV sur les écrans Internet (source Médiamétrie – Global TV dec-17). Le dynamisme du marché publicitaire digital, qui émane principalement des segments vidéo et mobile, encourage également l'arrivée de nouveaux entrants.

Une telle intensité concurrentielle pourrait conduire le groupe Reworld Media à réaliser de nouveaux investissements de compétitivité, lesquels pourraient peser sur la rentabilité du secteur digital à court et à moyen terme.

➤ *Activité Digital Performance*

Confrontés à des bouleversements technologiques disruptifs, les groupes médias à la Performance tendent de plus en plus à proposer des offres diversifiées. En témoigne la constitution du Groupe Criteo qui a proposé au marché une offre de Retargetting alors que Tradedoubler était resté sur l'affiliation.

Sur le marché des médias à la Performance, les principaux concurrents restent Google et Facebook qui consolident une large partie du marché publicitaire media Internet. Dans cette consolidation de marché, les acteurs, comme le groupe Reworld Media, doivent innover dans leurs offres et apporter des solutions alternatives notamment par la qualification des « données » auprès des clients.

➤ *Activité Digital Branding*

Confrontés à des bouleversements technologiques disruptifs, les groupes médias tendent de plus en plus à proposer des offres diversifiées. En témoigne la constitution de la structure Altice Media Group, déjà présente dans la presse grand public et qui ambitionne de constituer un groupe pluri-Médias (presse, TV et radio) également présent à l'international. L'arrivée de nouveaux entrants (constructeurs, opérateurs, etc.) a, quant à elle, conduit à une mutation de l'économie de l'audiovisuel et du digital.

En exploitant ses marques sur le web et mobile le groupe entre en concurrence avec un nombre important d'acteurs qui proposent une offre digitale diversifiée.

Outre la notoriété des marques et la qualité des contenus et des services proposés, le niveau d'audience des sites internet et applications mobiles du groupe Reworld Media dépend notamment de leur référencement dans les moteurs de recherche et les réseaux sociaux, ainsi que des méthodes de mesure de l'audience qui peuvent différer entre les acteurs (Mediamétrie NetRatings, OJD) et être amenées à évoluer.

➤ *Activité Production audiovisuelle*

Dans un contexte où les annonceurs cherchent à communiquer sur leur ADN par le biais de production de contenus propres, la concurrence a augmenté.

En témoigne les consolidations en cours dans ce secteur et notamment de Lagardère Entertainment, Webedia et de TF1 qui procèdent à de nombreuses acquisitions dans ce secteur pour atteindre la taille critique pour une couverture maximum du secteur.

Cette concurrence pourrait conduire le groupe à engager du temps et des dépenses importantes sur des clients potentiels qui pourraient finalement ne pas le retenir. Le groupe ne peut exclure que d'autres acteurs, dont certains disposent d'une capacité financière supérieure, le concurrencent sur un nombre important de projets. Une concurrence accrue pourrait notamment avoir pour conséquence de réduire le nombre de contrats signés, de minimiser la rentabilité de ces contrats ou de ne pas permettre à Reworld Media d'obtenir les conditions optimales souhaitées. Le groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

1.6.3 Risques de perte d'un actif nécessaire à l'activité du groupe

Le groupe Reworld Media n'est pas propriétaire de la totalité des actifs nécessaires à l'exploitation de ses activités. Par exemple, il n'est pas propriétaire des locaux qu'il occupe et qui ont été spécialement conçus afin d'accueillir des activités audiovisuelles.

Tout événement exceptionnel qui entraînerait une indisponibilité ou une non-accessibilité de cet immeuble paralyserait une grande partie des activités du groupe Reworld Media et aurait un effet défavorable sur ses activités, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs. Le groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

1.6.4 Risques de dysfonctionnement de logiciels et de matériels techniques de la chaîne de production

L'activité d'affiliation est opérée sur une technologie propriétaire développée par une équipe d'ingénieurs. Un dysfonctionnement de la plateforme technique pourrait avoir des conséquences négatives sur l'exploitation.

La production audiovisuelle du groupe Reworld Media s'appuie sur des outils techniques (studios de production, d'enregistrement, régie finale, serveurs de stockage, liens haut débit internes et externes). La défaillance de certains équipements pourrait impacter l'activité digitale et de production audiovisuelle du groupe Reworld Media et serait donc susceptible d'avoir des conséquences négatives sur l'activité du groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs. Le groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

1.6.5 Risques liés à sécurité informatique

Une sécurité informatique défectueuse (cyber-attaques, pertes de données, discontinuité de l'information) pourrait perturber significativement l'activité du groupe Reworld Media, notamment sa division Digital, et serait susceptible d'avoir des conséquences néfastes sur ses résultats. Afin de préserver la sécurité des systèmes d'information, le groupe Reworld Media a formalisé des règles régissant l'utilisation des ressources et outils informatiques mis à la disposition de ses collaborateurs. La politique de sécurisation est revue régulièrement afin de prévenir tout risque informatique.

1.6.6 Risques liés à la qualité d'éditeur de contenus

En tant qu'éditeur de contenu, le groupe Reworld Media est notamment soumis aux dispositions de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et pourrait voir sa responsabilité éditoriale engagée pour les contenus édités, s'ils étaient jugés inexacts, illicites ou illégaux. Il est par ailleurs soumis aux législations applicables en matière de propriété intellectuelle, de diffamation, de droit à l'image et de protection de la vie privée.

Le groupe Reworld Media s'efforce de se conformer à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires. À date, il n'a jamais été mis en cause de façon significative en sa qualité d'éditeur de contenus. La visibilité croissante de ses contenus, engendrée par l'augmentation des audiences, augmente son exposition à des litiges potentiels, lesquels pourraient avoir un effet négatif sur l'activité, le chiffre d'affaires et la rentabilité.

Le groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

1.6.7 Risques de dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés

Le succès du groupe Reworld Media est lié à la qualité de ses équipes éditoriales, marketing, commerciales et techniques, mais aussi de son équipe dirigeante, et notamment à la personnalité de M. Pascal Chevalier et de M. Gautier Normand, président et directeur général délégué.

Le départ d'un ou des dirigeants clés pourrait avoir un impact négatif significatif sur le groupe. Des BSPCE ont été attribués gratuitement à ces deux dirigeants afin de limiter ce risque.

Le succès futur du groupe Reworld Media dépend entre autres de sa capacité à retenir et motiver ses collaborateurs clés sans que le groupe Reworld Media ne puisse toutefois systématiquement le garantir.

La perte d'un ou plusieurs collaborateurs clés pourrait à ce titre avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires du groupe Reworld Media, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs. Un programme d'action gratuite destiné à certains collaborateurs, hors mandataires sociaux, a été mis en place pour contenir ce risque.

1.6.8 Risques de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2018, la société n'a pas d'emprunt à taux variable. Ainsi, son risque sur les taux d'intérêts est celui payé sur ses concours bancaires courants. Reworld Media n'a recours à aucun instrument de couverture de taux.

1.6.9 Risques de taux de change

Le chiffre d'affaires et les charges du groupe sont en majorité constatés en €. Les états financiers du groupe sont sensibles aux variations des parités de change lors de la consolidation de ses filiales étrangères hors « zone-Euro ». A ce jour, le groupe n'utilise pas d'instrument de couverture en matière de change. Des variations importantes du taux de change Euro/SEK, Euro/£ ou Euro/Zloti pourraient affecter les activités, les résultats ou les perspectives du groupe.

1.6.10 Risques liés aux droits de propriété intellectuelle

La Société est titulaire des droits de propriété intellectuelle et industrielle, sur les marques qu'elle utilise dans le cadre de ses activités.

Le groupe Reworld Media ne peut toutefois être certain que les démarches entreprises en France, en Europe et dans le monde pour protéger ses actifs incorporels seront efficaces ou que des tiers n'iront pas contrefaire ou détourner ses droits de propriété intellectuelle. Toute contrefaçon ou détournement des marques, logos ou noms de domaine du groupe Reworld Media pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité du groupe Reworld Media, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

1.6.11 Risques liés à l'application du règlement européen et de la Directive du 27 avril 2016 plus communément appeler Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le 25 mai 2018 est entrée en application le règlement européen concernant la nouvelle réglementation sur la protection des données.

Le groupe est en conformité avec la loi du 25 mai 2018. Cette loi porte essentiellement sur le consentement de l'utilisateur quant à l'utilisation de ses données personnelles, son stockage, sa sécurisation et son exploitation. Cette loi est principalement interprétée comme une loi de formalisation des procédures relatives à la donnée personnelle.

Le groupe reste très attentifs aux différentes positions des acteurs en France et en Europe sur le sujet.

Reworld Media est également en conformité avec l'ensemble des dispositions des régulateurs locaux (CNIL en France par exemple) concernant la collecte de données. Par ailleurs, le groupe travaille principalement avec des entreprises internationales extrêmement sensibilisées à ces questions.

1.6.12 Risques liés au projet de règlement européen sur le blocage des cookies par défaut

La commission européenne a publié le 10 janvier 2018 une proposition de règlement relatif à la vie privée et aux communications électroniques.

Cette proposition de règlement, destinée à remplacer la directive 2002/58/CE du 12 juillet 2002 (dite « directive vie privée et communications électroniques ») transposée en France en 2011, pourrait s'appliquer prochainement en bloquant par défaut la collecte des cookies tiers dans tous les navigateurs. Cependant, ce dispositif plus communément appelé e-privacy, n'est pour l'heure pas encore adopté et fait l'objet de vives discussions.

Au vu des enjeux importants de cette législation qui impacterait l'ensemble du marché publicitaire en ligne, cette proposition est toujours en discussion.

A ce stade, aucun acteur n'a de visibilité sur le contenu final de cette loi et il est prématuré d'en tirer des conséquences. Le groupe est extrêmement vigilant sur ces enjeux de régulation. Cependant Reworld Media a accéléré fortement sur des produits publicitaires de substitution basés sur le contexte. Ainsi, une offre de scoring contextuel est déjà commercialisée et rencontre un vrai succès sur l'activité média. Cette traction commerciale sur les offres contextuelles est en forte progression sur le marché.

1.6.13 Risques technologiques de changement de politique de gestion des cookies des différents navigateurs

Safari et donc Apple ont opéré une modification de leur politique relative aux cookies courant septembre 2018. Cette fonction baptisée « Intelligent Tracking Prevention » est activée par défaut sur le nouveau navigateur. Contrairement à ce qui a pu être écrit, les cookies ne sont pas interdits mais ils sont limités dans le temps à 24H et supprimés par défaut au bout de 30 jours sans nouvelle visite.

Pour le groupe, ce type d'initiative va dans le bon sens puisque la fraîcheur de la data est la clé dans la diffusion publicitaire et le ciblage. De plus, Reworld Media prône un modèle orienté sur la diffusion de publicité dans un environnement éditorial avec un ciblage fin plutôt que sur des individus. En effet, les sites sont reliés à un ad serveur permettant une diffusion publicitaire en fonction des contenus et des mots qu'il comprend plus que sur les individus, permettant un media planning puissant et efficace.

Chrome (navigateur de Google) a bloqué l'ensemble des publicités intrusives (basé sur la norme Coalition For Better Ads). Reworld Media s'était préparé à ce changement et l'ensemble des sites qu'il édite sont compatibles à ce changement sans impact économique. En effet, les formats bloqués étaient déjà considérés comme intrusifs (interstitiels, formats stickés, pop-up etc.) par Reworld Media et n'étaient que très peu utilisés depuis longtemps sur les sites du groupe ou par Tradedoubler dans le cadre de ces campagnes.

Suite à ces changements une partie des budgets des annonceurs ont été déplacés vers des formats dits « in content ». Reworld Media fait actuellement une grosse partie de son chiffre d'affaire publicitaires mobiles sur ces formats.

1.7 Résultats de la société REWORLD MEDIA SA

1.7.1 Résultats sociaux de la Société

REWORLD MEDIA SA est une holding d'animation qui porte, pour le compte de ses filiales, des coûts de structure transverses qui sont refacturés.

Les comptes présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2.798.021 € contre 3.245.393 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2.673.884 € contre 1.915.166 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 502.347 € contre un résultat de 1.331.739 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 244.924 € des produits et frais financiers, il s'établit à un solde de 747.271 € contre un solde de (2.049.729 €) pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de (167.361 €), et d'un produit d'intégration fiscale de 791.332 €, l'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par un bénéfice de 1.371.242 € contre une perte de (2.356.518 €) pour l'exercice précédent.

1.7.2 Fonds Propres - Endettement

Au 31 décembre 2018, la Société bénéficie d'une trésorerie disponible de 2.554.830 € et de capitaux propres positifs de 31.430.784 €.

Les dettes financières s'élèvent au 31 décembre 2018 à 19.556.925 €.

1.7.3 Information sur les délais de paiement « fournisseurs » et « clients »

En application des dispositions du Code de commerce, ci-dessous la décomposition, des délais de paiement des fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures recues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					81
Montant total des factures concernées (TTC)	9.941 €	8.054 €	120 €	120.620 €	138.735 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0%	0%	1%	3%	4%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues (TTC)	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délai légal				

Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					14
Montant total des factures concernées (TTC)	0 €	0 €	0 €	86.209 €	86.209 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	0%	0%	0%	3%	3%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues (TTC)	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délai légal				

1.7.4 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, aucune charge, ni aucune dépense somptuaire, ni aucun amortissement excédentaire n'ont été enregistrés au cours de l'exercice.

1.8 Situation des filiales et participations au 31 décembre 2018

1.8.1 Au 31 décembre 2018, la Société détenait directement

1.8.1.1 Sociétés consolidées

%	Société	Siège social	Immatriculation	Chiffre d'affaires	Résultat Net	
40,21%	TRADEDOUBLER AB	Birger Jarlsgatan 57A, 7 th floor, Stockholm	556575-7423	Droit suédois	67.568K SEK en 2017 69.416K SEK en 2018	(16.129K) SEK en 2017 (2.285K) SEK en 2018
100%	EMAILING NETWORK EUROPE	237-bis rue Mallorca – Barcelone (Espagne)	39881- 104-B355278	Droit espagnol	1.738k€ en 2017 1.690k€ en 2018	11k€ en 2017 11k€ en 2018
100%	LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC, SAS	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT	419 648 902 R.C.S Nanterre	Capital de 500.000 €	24.509k€ en 2017 25.610k€ en 2018	679k€ en 2017 4.104k€ en 2018
100%	REWORLD MEDIA FACTORY, SAS	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT	793 167 974 R.C.S Nanterre	Capital de 1.000 €	15.439k€ en 2017 16.286k€ en 2018	(86)k€ en 2017 262k€ en 2018
100%	REWORLD MEDIA PTE LTD	51 Goldhill Plaza # 12-11– SINGAPOUR (308 900)	201228461 D	Droit de la république de Singapour au capital de 1.000 dollars Singapourien	334kSGD en 2017 334kSGD en 2018	(455)kSGD en 2017 (482)kSGD en 2018
100%	EDI SIC, SARL	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT	397 912 528 R.C.S NANTERRE	Capital de 2.158.000 €	3.648k€ en 2017 3.076k€ en 2018	(18)k€ en 2017 (454)k€ en 2018
100%	R.M.P, SAS	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT	802 743 781 R.C.S NANTERRE	Capital de 16.458.890 €	20.388k€ en 2017 19.593k€ en 2018	5k€ en 2017 (94)k€ en 2018
100%	REWORLD MEDIA VENTURES, SASU	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT	808 368 666 RCS NANTERRE	Capital de 100 €	1.132k€ en 2017 611k€ en 2018	537k€ en 2017 (2)k€ en 2018
100%	MONTREUX PUBLICATIONS, SASU	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT	808 385 744 RCS NANTERRE	Capital de 100 €	3.249k€ en 2017 2.719k€ en 2018	58k€ en 2017 (16)k€ en 2018
100%	RM DEV 3, SAS	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT	814 841 516 RCS NANTERRE	Capital de 100 €	0k€ en 2017 0k€ en 2018	(4)k€ en 2017 (5)k€ en 2018
100%	RM DEV 4, SAS	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT	814 841 557 RCS NANTERRE	Capital de 100 €	0k€ en 2017 0k€ en 2018	(5)k€ en 2017 (4)k€ en 2018
8%	PLANNING TV, SAS	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT	523 148 260 R.C.S NANTERRE	Capital de 15.419 €	60k€ en 2017 60k€ en 2018	54k€ en 2017 50k€ en 2018
100%	SPORT STRATEGIES	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT	478 052 228 RCS NANTERRE	Capital de 9.420 €	304k€ en 2017 257k€ en 2018	14k€ en 2017 (34)k€ en 2018
100%	MEDIA365	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT	432 067 601 RCS NANTERRE	Capital de 4.488.745 €	3.634k€ en 2017 2.877k€ en 2018	(1.790k€) en 2017 (457)k€ en 2018
51%	JUNGLE NATIVES	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT	825 067 705 RCS NANTERRE	Capital de 1.000 €	20k€ en 2017 52k€ en 2018	(27k€) en 2017 (34)k€ en 2018

1.8.1.2 Sociétés non consolidées

%	Société	Siège social	Immatriculation	Chiffre d'affaires	Résultat Net	
25%	ADBOOKING, SARL	5 parc des Fontenelles – 78870 Bailly	813 515376 RCS VERSAILLES	Capital de 120.000 €	nd	nd
15%	GEM ART, SARL	15 rue de l'Abbé Grégoire – 75006 PARIS	493 334 742 RCS PARIS	Capital de 2.000 €	nd	nd
36%	Liveevent	475 rte des Vernes 74370 Annecy	812 491 322	Capital 60 000 €	685,5k€ en 2018	-111k€ en 2018
30%	Wideonet	RDC N°61 Quartier Industriel Sidi Ghanem Bureau N°1 Marrakech	Droit marocain	Capital de 100 000 DH	nd	nd

Dans le cadre du programme de Media For Equity du groupe :

%	Société	Siège social	Immatriculation	Chiffre d'affaires	Résultat Net	
8,3%	CHICPLACE France, SAS	23/25 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris	798 006 318 R.C.S. PARIS	Capital de 6.450 €	nd	nd

1.8.2 Au 31 décembre 2018, la société détenait indirectement

1.8.2.1 Sociétés consolidées

%	Société	via la Société	Siège social	Immatriculation		Chiffre d'affaires	Résultat Net
100%	EMAILING NETWORK, SARL	EMAILING NETWORK EUROPE	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	494 084 395 R.C.S NANTERRE	Capital de 3 000 €	4.606k€ en 2017 4.060k€ en 2018	650k€ en 2017 379k€ en 2018
91,26%	PLANNING TV, SAS	LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	523 148 260 R.C.S NANTERRE	Capital de 15.419 €	60k€ en 2017 60k€ en 2018	54k€ en 2017 50k€ en 2018
55%	TRY AND REVIEW PTE.LTD	REORLD MEDIA PTE LTD	51 Goldhill Plaza # 12-11– SINGAPOUR (308 900)	201536129M	Société de droit de la république de Singapour au capital de 500 dollars Singapourien	480k SGD en 2017 999kSGD en 2018	30kSGD en 2017 47kSGD en 2018
95,5%	Leadslab	REORLD MEDIA VENTURES, SASU	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	820 123 859 R.C.S NANTERRE	Capital de 7 800 €	0 k€ en 2017 0 k€ en 2018	(456)k€ en 2017 (24)k€ en 2018

Via la société Tradedoubler :

%	Société	Immatriculation
100%	TradeDoublér Ireland Ltd	442593
100%	TradeDoublér OY	777468
100%	TradeDoublér A/S	25137884
100%	TradeDoublér LDA	507810007
100%	TradeDoublér Ltd	3921985
100%	TradeDoublér Espana SL	B82666892
100%	TradeDoublér BVBA	874694629
100%	TradeDoublér Srl	210954 (rep)/26762 (Rac)
100%	TradeDoublér GmbH	76167/URNo R181/2001
100%	TradeDoublér AS	982006635
100%	TradeDoublér SARL	B431573716 (2000B08629)
100%	TradeDoublér BV	20100140
100%	TradeDoublér International AB	556833-1200
100%	TradeDoublér Sweden AB	556592-4007
100%	TradeDoublér Sp zoo	015792506
100%	TradeDoublér Austria GmbH	FN296915
100%	TradeDoublér AG	CH020.3.3.028.851-0
100%	Tradedoubler Performance Marketing LTDA	14.273.556/0001-66
100%	Adnologies GmbH	HRB200226
100%	Tradedoubler Singapore PTE. LTD	201615663C
100%	R Advertising	B502207079
100%	Metapic	556965-7868

1.8.2.1 Sociétés non consolidées

%	Société	via la Société	Siège social	Immatriculation		Chiffre d'affaires	Résultat Net
7,0%	DYNADMIC, SAS	TRADEDOUBLER AB	Parc de Haute Technologie, 694- 732 Avenue du Dr. Donat, Bat.3, 06250 Mougins	753 502 582 RCS Cannes	Capital de 492.295,40 €	6.166k€ en 2017 NC pour 2018	291k€ en 2017 NC pour 2018

Dans le cadre du programme de Media For Equity du Groupe :

Almare (5 % du capital)
Etre Gourmand (13% du capital)
Hop Shop (42% du capital)
CC Invest (16% du capital)
PLNT (6% du capital)
IP Finance (2% du capital)
All Sport Talent Agency (10 % du capital)
Eye Protec (6% du capital)
Pimp My Room (15% du capital)
Spoon & Sofa (11% du capital)

Participations présentant un caractère non significatif au regard des comptes consolidés et sans importance stratégique pour le Groupe :

Sport Shop (100% du capital) – en cours de liquidation
Sporever Ventures

1.8.3 Création de sociétés filiales ayant leur siège social en France

Aucune filiale ayant leur siège social en France n'a été créée en 2018.

1.8.4 Situation des succursales au 31 décembre 2018

Il n'existe pas de succursales au 31 décembre 2018 dans le Groupe.

1.8.5 Aliénations et participations croisées

Il n'existe pas de participations croisées au 31 décembre 2018 dans le Groupe.

2. Gouvernance d'entreprise

La Direction Générale de la Société est assurée par le Président du Conseil d'Administration. Un Directeur Général Délégué a été nommé au cours de l'exercice 2013 pour une durée illimitée.

2.1 Opérations sur le capital

Liste des opérations réalisées au cours de l'exercice 2018 sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Toutes ces opérations ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF :

DIRIGEANT CONCERNE	DATE DE LA TRANSACTION	LIEU DE LA TRANSACTION	NATURE DE LA TRANSACTION	DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER	CODE D'IDENTIFICATION DE L'INSTRUMENT FINANCIER	PRIX UNITAIRE	VOLUME	DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION
Gautier NORMAND	12/02/2018	Euronext Growth	Acquisition définitive d'actions gratuites	Action	FR0010820274	1,76 €	142 500	12-févr-18

2.2 Administration de la société

2.2.1 Liste des mandats et fonctions dans la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, ci-dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au sein de la société par chacun des mandataires sociaux :

Nom, prénom	Fonctions	Date de nomination en qualité d'administrateur	Date d'expiration du mandat d'administrateur
M. Pascal CHEVALIER	Président Directeur Général Administrateur	20.04.2018	Exercice clos le 31.12.2023
M. Alexandre ICHAI	Administrateur	28.05.2014	Exercice clos le 31.12.2019
M. Paul AMSELLEM	Administrateur	20.04.2018	Exercice clos le 31.12.2023
M. Gautier NORMAND	Directeur Général Délégué Administrateur	14.05.2013	Exercice clos le 31.12.2018
M. Pablo NOWENSTEIN	Administrateur	14.05.2013	Exercice clos le 31.12.2018

2.2.2 Liste des mandats et fonctions des dirigeants de la Société hors la Société

M. Pascal CHEVALIER, Président du Conseil d'Administration et Directeur général de la Société est également :

- Administrateur de la société TRINOVA CREATION, société par actions simplifiée ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 ST DIDIER AU MONT D'OR et immatriculée sous le numéro unique 424 936 482 RCS LYON
- Administrateur de la société Trinova, société anonyme ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 St Didier au Mont d'Or et immatriculée sous le numéro unique 411 877 657 RCS LYON
- Administrateur de la société Archipel SA, société anonyme ayant son siège social 101, rue Jean Jaurès - 92 300 Levallois-Perret et immatriculée sous le numéro unique 410 773 279 RCS NANTERRE
- Administrateur de la société NEXTEDIA, société par actions simplifiée ayant son siège social au 6, rue Jadin – 75017 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 429 699 770 RCS PARIS
- Président et Directeur général de la société ONE EXPERIENCE, société anonyme ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 824 187 579 RCS NANTERRE
- Président de la société CPI, société par actions simplifiée à associé unique ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare – 75009 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 502 687 577
- Gérant de la « Société civile immobilière LES TENNIS DE CHAILLY » ayant son siège social 7, route de Fontainebleau 77930 CHAILLY EN BIERE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le numéro 323 362 582
- Gérant de la société civile immobilière « IMMO VENTURE 1 » ayant son siège social 49, rue de l'Est 92100 BOULOGNE, au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 444 769 160
- Gérant de la société EDI SIC, société à responsabilité limitée ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou– 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 397 912 528 RCS NANTERRE
- Gérant de la société CTB, société à responsabilité limitée ayant son siège social 13, rue Saint Lazare – 75009 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 323 362 590 RCS PARIS
- Gérant de la société JAF0 MARITIME, société à responsabilité limitée ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 408 786 424 RCS NANTERRE
- Gérant de la société LES TERRASSES DU MONT BLANC, société civile immobilière ayant son siège social, 8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 819 676 123 RCS NANTERRE
- Administrateur de REWORLD MEDIA PTE LTD, société de droit chinois ayant son siège social 51 Goldhill Plaza # 12-11– SINGAPOUR (308 900) et

immatriculée sous le numéro 201228461 D à Singapour

- Président du Conseil d'administration de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423

- Président du Conseil d'administration de la société THE BLOCKCHAIN GROUP, société anonyme ayant son siège social 8 rue

Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 504 914 094 RCS PARIS

- Président via la société CPI de la société NETMEDIA GROUP, société par actions simplifiée ayant son siège social 98, rue du Château – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 829.898.584 RCS NANTERRE

M. Alexandre ICHAI, Administrateur, est également :

- Gérant de la société Foncière Atheva, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 90, rue de Monceau – 75008 PARIS et immatriculé sous le numéro unique 492 853 734 R.C.S PARIS

- Gérant de la société ROBOT CAPITAL, société à responsabilité limitée unipersonnelle ayant son siège social 90, rue de Monceau – 75008 PARIS et immatriculé sous le numéro unique 802 074 914 R.C.S PARIS

- Gérant de la société MYROBOTS, société à responsabilité limitée unipersonnelle ayant son siège social 10, rue Coquillère – 75001 PARIS et immatriculé sous le numéro unique 818 399 313 R.C.S PARIS

- Président de la société AIM, société par actions simplifiée ayant son siège social 90, rue

Monceau – 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 817 470 867 RCS PARIS

- Gérant de la société AVA CAPITAL, société à responsabilité limitée à associé unique ayant son siège social 12, rue de Lisbonne – 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 533 078 978 RCS PARIS

- Gérant de la SCI AXE SYNERGIE, société civile immobilière ayant son siège social 12, rue de Lisbonne – 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 538 517 855 RCS PARIS

- Président de la société CENTRE DE ROBOTIQUE INTEGREE D'ILE DE FRANCE (CRIIF), société par actions simplifiée ayant son siège social 10, rue Coquillère – 75001 PARIS et immatriculée sous le numéro 803 825 009 RCS PARIS

M. Paul AMSELLEM, Administrateur, est également :

- Président Directeur Général de la société MOBILE NETWORK GROUP, société anonyme ayant son siège social situé 37, rue des

Mathurins – 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 447 922 972 R.C.S. de PARIS

- Président de la société APPCITY, société par actions simplifiée ayant son siège social situé

111, avenue Victor Hugo – 75784 PARIS CEDEX 16 et immatriculée sous le numéro unique 517 626 701 R.C.S. de PARIS

- Gérant de la société NEMAPP, société à responsabilité limitée à associé unique ayant son siège social situé 37, rue des Mathurins –

75008 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 523 675 676 R.C.S. de PARIS

- Gérant de la société PAMCO, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 10, rue Jean Richepin – 75116 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 513 769 463 R.C.S. de PARIS

M. Gautier NORMAND, Administrateur et Directeur Général Délégué de la Société, est également :

- Gérant de la société JAG CONSEILS, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 86, rue de Paris – 92100 NANTERRE et immatriculée sous le numéro 789 696 648 au R.C.S. de NANTERRE

- Administrateur de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423

- Directeur général délégué et Administrateur de la société ONE EXPERIENCE, société anonyme ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 824 187 579 RCS NANTERRE

- Directeur Général via la société JAG CONSEILS de la société NETMEDIA GROUP, société par actions simplifiée ayant son siège social 98, rue du Château – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 829.898.584 RCS NANTERRE

M. Pablo NOWENSTEIN, Administrateur, est également :

- Gérant de la société EMAILING NETWORK EUROPE, société à responsabilité limitée de droit espagnol ayant son siège social situé PAU CLARIS 134, 1^{er} – 08009 – Barcelone (Espagne) et immatriculée sous le numéro B64649957

- Gérant de la société EMAILING NETWORK, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 8, rue Barthélémy Danjou – 92110 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée au R.C.S de NANTERRE sous le numéro 494 084 395

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Le mandat d'administrateur de M. Gautier NORMAND arrivant à expiration le 31 décembre 2018, ses fonctions feront l'objet d'une proposition de renouvellement pour une nouvelle période de six exercices lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2018.

Le mandat d'administrateur de M. Pablo NOWENSTEIN arrivant à expiration le 31 décembre 2018, ses fonctions ne feront pas l'objet d'une proposition de renouvellement.

2.2.3 Actions gratuites, bons, options de souscription ou d'achat d'actions

➤ Actions gratuites attribuées au cours de l'exercice 2018

Aucune action gratuite n'a été attribuée au cours de l'exercice 2018 (aux dirigeants et aux salariés du groupe).

➤ Actions gratuites définitivement acquises au cours de l'exercice 2018

Aucune action gratuite n'a été définitivement acquise par les dirigeants au cours de l'exercice 2018.

Le Conseil d'Administration de Reworld Media, en date du 1^{er} août 2018 a constaté l'attribution définitive de 507.184 actions gratuites par voie de conversion de 5.336 Actions de Préférence Gratuites Tranche 1 attribuées à certains salariés du groupe Reworld Media et a par conséquent procédé à une augmentation de capital de 10.034,40 € par incorporation du poste « prime d'émission ».

➤ Actions gratuites en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2018

Le Conseil d'Administration de Reworld Media, en date du 1^{er} août 2016 a attribué un total de 2.999 Actions de Préférence Gratuites Tranche 2 à certains salariés du Groupe Reworld Media. Ces Actions de Préférence Gratuites Tranche 2 ne pourront être converties au porteur ou en actions ordinaires qu'à l'issue d'un délai de 3 ans à compter de leur date d'acquisition soit jusqu'au 1^{er} août 2019.

➤ Bons de souscription d'actions attribués

- Le Conseil d'Administration en date du 4 octobre 2013 a émis et attribué un total de 4 258 016 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) aux dirigeants. Le prix de chaque BSPCE est fixé à 0 €, chaque BSPCE étant attribué nominativement.

Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1 action au prix unitaire de 0,42 € se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et 0,40 € de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 4 octobre 2013 et deviendront caducs de plein droit le 30 juin 2023. Au cours de 2017, 800 000 BSPCE ont été exercés. Il reste la possibilité aux dirigeants d'exercer 3 458 016 BSPCE.

- L'Assemblée Générale en date du 24 mai 2017, suite à la fusion absorption de la société SPOREVER, a approuvé le report sur les actions de REWORLD MEDIA des 173.000 bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise attribués aux termes des décisions de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de SPOREVER en date du 30 septembre 2015 (initialement aux termes des décisions du Conseil d'administration d'ATTRACTIVE SPORT en date

du 14 novembre 2014) donnant chacun droit à une action SPOREVER au prix unitaire de 1,49 € attribués suite à la fusion absorption d'ATTRACTIVE SPORT par SPOREVER antérieurement à la conclusion du Projet de traité de fusion, et encore non exercés .

Suite à la fusion-absorption de la société SPOREVER par REWORLD MEDIA en date du 24 mai 2017, REWORLD MEDIA a repris les 173.000 BSPCE SPOREVER. Le prix de chaque BSPCE est fixé à 0 €, chaque BSPCE étant attribué nominativement. Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1,04 actions au prix unitaire de 2,98 € se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et 2,96 € de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 14 novembre 2014 et deviendront caducs de plein droit le 14 novembre 2019.

➤ Stocks options attribués

Le Conseil d'Administration en date du 25 juillet 2018 a procédé à l'attribution de 136.000 options de souscriptions / d'achat d'actions de la Société au profit de certains salariés du groupe.

Le prix de chaque action de la Société à souscrire lors de l'exercice des Options 2018 est fixé à 1,71 € par action, soit 0,02 € de valeur nominale et 1,69 € de prime d'émission.

2.3 Conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société

Convention de prestation de services conclue entre LOEME SOL en qualité de prestataire (Société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis 376 Calle Valencia – 08013 BARCELONE (ESPAGNE), immatriculée au Registre du Commerce de BARCELONE sous le numéro B649 84 123 dont Pablo NOWENSTEIN est l'associé majoritaire) et EMAILING NETWORK en qualité de client (société à responsabilité limitée au capital de 3.000 euros dont le siège social est 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 494 084 395 R.C.S. NANTERRE et contrôlée indirectement à 100% par REWORLD MEDIA).

Convention de prestations de service entre REWORLD MEDIA FACTORY (société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont REWORLD MEDIA détient plus de 50% du capital et représentée par Pascal CHEVALIER, son Président) et la société TRADEDOUBLER AB (société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423, dont M. Pascal CHEVALIER est Président du Conseil d'administration) pour des prestations de conseil en matière de ressources humaines. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 26 septembre 2017.

3. Comptes consolidés

3.1 Compte de résultat

En K€	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	8.12	177 517	185 591
Autres produits d'exploitation		2 993	2 750
Charges d'exploitation			
Achats consommés	8.13	-100 034	-107 742
Charges externes et autres		-38 960	-41 843
Impôts, taxes et versements assimilés		-666	-707
Charges de personnel		-27 411	-29 220
Dotations aux amortissements et provisions		-3 519	-4 130
Autres charges de gestion courante		-1 973	-830
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 947	3 869
Produits financiers		1 887	1 592
Charges financières		-2 529	-1 884
RESULTAT FINANCIER		-642	-293
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		7 305	3 577
RESULTAT EXCEPTIONNEL		98	-2 110
Impôts sur les bénéfices		-564	-526
Impôts différés	8.16	132	815
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		6 972	1 755
Dotations/reprises aux amort. des écarts d'acquisition		-104	-2
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		6 868	1 754
Intérêts minoritaires		10	1
RESULTAT NET PART DU GROUPE		6 859	1 753
Résultat net par action (€/action):			
	- avant dilution	0,18	0,05
	- après dilution	0,17	0,04

Les notes renvoient aux paragraphes indiqués dans la partie 3. Comptes consolidés

3.2 Bilan

En K€	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>			
Ecart d'acquisition	8.1	35 333	33 632
Immobilisations incorporelles	8.1	5 226	5 196
Immobilisations corporelles	8.2	1 355	1 554
Immobilisations financières	8.3	4 407	4 660
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		46 321	45 042
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			
Stocks et en-cours	8.4	62	75
Impôts différés actif	8.16	3 986	2 714
Créances d'exploitation	8.5	53 244	56 931
Créances hors exploitation	8.5	3 154	2 940
Charges constatées d'avance	8.5	1 017	998
Trésorerie	8.6	16 576	16 087
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		78 038	79 746
TOTAL DE L'ACTIF		124 359	124 788
En K€	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital	8.7	752	741
Primes		29 883	29 875
Réserves		-11 376	-11 356
Ecarts de conversion		696	-1 222
Résultat net		6 859	1 753
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	4	26 814	19 791
Intérêts minoritaires	8.7	12	2
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE		26 826	19 793
Autres Fonds Propres	8.7		79
Provisions	8.8	1 081	1 569
<u>DETTES</u>			
Dettes financières	8.9	27 017	24 268
Dettes d'exploitation	8.10	62 004	68 263
Dettes hors exploitation	8.10	2 844	4 277
Produits constatés d'avance	8.10	4 587	6 538
TOTAL DU PASSIF CIRCULANT		97 533	104 995
TOTAL DU PASSIF		124 359	124 788

Les notes renvoient aux paragraphes indiqués dans la partie 3. Comptes consolidés

3.3 Tableau de flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE - K€		Notes	Montants au 31/12/2018	Montants au 31/12/2017
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DES ENTREPRISE INTEGREES		6 868	1 754
	Dérive de résultat N-1		28	1
	Amortissement des écarts d'acquisition	8.1/8.8	104	2
	Dotations aux Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	8.1/8.2/8.3/8.8	3 688	4 532
	Reprises des Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	8.8	-695	-2 055
	Plus et moins values de cession & boni rachat obligations		-1 646	-625
	Impôts différés		-1 375	-815
	Subventions virées au résultat			
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		6 973	2 793
	CHARGES D'INTERETS		1 714	1 513
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation nette exploitation		-1 742	-8 350
	Var° de stock	8.4	14	265
	Var° des Créances d'exploit°		4 902	-96
	Var° des Dettes d'exploit°		-6 658	-8 519
	Variation nette hors exploitation		-3 184	-627
	Var° des créances hors exploitation		-305	153
	Var° des dettes hors exploitation		-949	-539
	Charges et produits constatés d'avance		-1 930	-240
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		-4 926	-8 977
	FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE			3 761
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Décaiss / acquisition immos corporelles & incorporelles	8.1/8.2	-3 322	-3 475
	Encaiss / cession d'immos corp et incorp			
	Décaiss / acquisition immos financières	8.3	-880	-557
	Encaiss / cession immos financières	8.3	326	229
	Incidence des variations de périmètre		-1 763	-73
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			-5 640	-3 875
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ou apports, et frais liés	4 / 5.3	19	-48
	Variation des autres fonds propres		-79	
	Encaissements provenant d'emprunts	8.9	19 080	3 970
	Remboursement d'emprunts	8.9	-14 201	-5 961
	Intérêts payés / Variation des intérêts courus		-1 933	-1 407
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			2 886	-3 446
VARIATION DE TRESORERIE			1 006	-11 993
Incidence des variations des taux de change			-529	-490
TRESORERIE A L'OUVERTURE (*)		31/12/N-1	16 087	28 570
TRESORERIE A LA CLOTURE (*)		31/12/N	16 565	16 087

(*) y compris concours bancaires courants

Les notes renvoient aux paragraphes indiqués dans la partie 3. Comptes consolidés

3.4 Variations des capitaux propres

Montants en K€ Situation à la clôture	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
Solde au 31/12/2016	639	19 675	-5 991	-6 588	7 735	3
Augmentation de capital - fusion SPOREVER	54	7 413			7 467	
Augmentation de capital - BSPCE	16	320			336	
Augmentation de capital - Conversion OC	27	2 473			2 500	
Augmentation de capital AGAP	6	-6				
Affectation du résultat 2016			-6 588	6 588		
Résultat de l'exercice 2017				1 753	1 753	1
Retraitement actions propres TRADEDOUBLER			450		450	
Variation écarts de conversion			-383		-383	
Autres mouvements			-67		-67	-2
Solde au 31/12/2017	741	29 875	-12 579	1 753	19 790	2
Augmentation de capital - Conversion OC	1	18			19	
Augmentation de capital AGAP	10	-10				
Affectation du résultat 2017			1 753	-1 753		
Résultat de l'exercice 2018				6 859	6 859	10
Variation écarts de conversion			-259		-259	
Acquisition complémentaires TRADEDOUBLER						377
Reprise part des minoritaires acquisition TRADEDOUBLER			377		377	-377
Autres mouvements			28		28	
Solde au 31/12/2018	752	29 883	-10 680	6 859	26 814	12

3.5 Faits majeurs

3.5.1 Offre Publique d'Achats aux actionnaires de TRADEDOUBLER AB

Le 8 novembre 2018, REWORLD MEDIA a annoncé aux actionnaires de TRADEDOUBLER AB une offre publique volontaire en numéraire leur proposant de céder à REWORLD MEDIA l'ensemble de leurs actions TRADEDOUBLER.

Au 11 décembre 2018, les actionnaires ont apporté un total de 4 711 202 actions à l'Offre ce qui correspond à environ 10,26% du nombre total d'actions et des droits de vote.

A l'issue de l'Offre, REWORLD MEDIA détient ainsi 40,21% du nombre total d'actions et des droits de vote de la société.

3.5.2 Emprunts obligataires non convertibles

- **Reworld Media**

Reworld Media a réalisé, le 9 mai 2018, l'émission d'un emprunt obligataire de type « Euro PP » d'un montant nominal de 6 M€, totalement remboursable in fine, souscrit par des fonds de Dette Privée gérés par Schelcher Prince Gestion pour le compte d'investisseurs institutionnels. Les obligations portent une maturité de 7 ans, avec une échéance en mai 2025, et ne seront pas cotées.

- **Tradedoubler**

L'emprunt obligataire émis par TRADEDOUBLER en décembre 2013 a été totalement remboursé par TRADEDOUBLER au cours de l'année. Le rachat des obligations a généré un décaissement de 115,7 MSEK pour des obligations ayant une valeur nominale de 134 MSEK, soit un boni réalisé de 18,3 MSEK.

3.5.3 Augmentation de capital de Reworld Media

- **Conversion d'Obligations Convertibles de 0,1 M€ en juin 2018**

Le Conseil d'Administration de REWORLD MEDIA, en date du 30 juin 2018, a procédé à une augmentation de capital social par création et émission de 42.708 actions REWORLD MEDIA nouvelles au prix unitaire de 1,85 € se composant de 0,02 € de valeur nominale et de 1,83 € de prime d'émission. Cette augmentation intervient suite à la conversion de 42.708 obligations convertibles (parité 1 pour 1). L'augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'un cercle restreint d'investisseurs, s'élève à un

montant total prime d'émission incluse de 79 K€ (1K€ de valeur nominale et 78 K€ de prime d'émission).

- **Conversion d'Actions gratuites de préférence en actions ordinaires**

Le Conseil d'Administration de REWORLD MEDIA, en date du 01 Aout 2018, a procédé à une conversion de 5 336 Actions de préférence en 507.184 actions ordinaires nouvelle intégralement souscrite et libérées de REWORLD MEDIA ainsi qu'à l'annulation de 128 Actions de préférence. L'augmentation de capital s'élève à 10 K€ par prélèvement sur le poste « primes d'émissions ».

3.5.4 Emprunt obligataire convertible

L'emprunt obligataire émis par le groupe en décembre 2015 a été complètement converti en actions par les investisseurs détenteurs des obligations convertibles sur l'exercice.

42.708 actions nouvelles ont ainsi été émises par REWORLD MEDIA.

Au 31 décembre 2018, la société REWORLD MEDIA ne dispose plus d'obligations convertibles.

3.5.5 Prise de participation 2018

- **Acquisition de titres de la société PIMP MY ROOM dans le cadre du programme de Media For Equity**

Le 5 avril 2018, la société REWORLD MEDIA VENTURES devient actionnaire de PIMP MY ROOM SAS, par l'acquisition de 15 % du capital de la société.

- **Acquisition de titres de la société SPOON & SOFA dans le cadre du programme de Media For Equity**

Le 20 septembre 2018, la société REWORLD MEDIA VENTURES devient actionnaire de SPOON & SOFA, par l'acquisition de 11% du capital de la société.

- **Acquisition de titres de la société LEADS LAB**

Au 31 décembre 2017, la société REWORLD MEDIA VENTURES détenait 23% de la société MON PASSEPORT RENOVATION. En juillet 2018, la société REWORLD MEDIA VENTURES a réalisé l'acquisition de 565 titres complémentaires portant sa participation à 95,5%. La dénomination sociale de MON PASSEPORT RENOVATION a été modifiée, et est devenue LEADS LAB. Celle-ci a été intégrée globalement dans le périmètre consolidé à date d'acquisition.

3.5.6 Acquisition fonds de commerce

En juin 2018, la société Media 365 a fait l'acquisition du fonds de commerce F1i.fr, premier site francophone sur l'actualité de la formule 1.

3.6 Activités et organigramme du Groupe

3.6.1 Activités

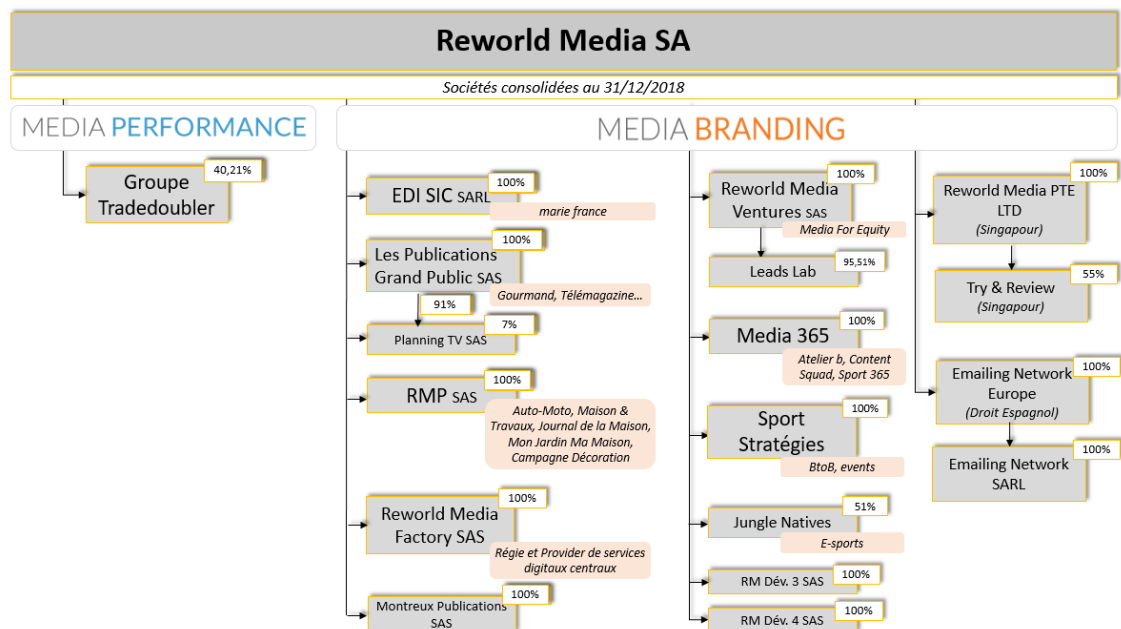
La société REWORLD MEDIA, société consolidante du Groupe REWORLD MEDIA, est une société anonyme de droit français. Elle est cotée sur Alternext à Paris. Son siège social est situé au 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt.

Les comptes consolidés annuels 2018 sont arrêtés par le conseil d'administration du 19 mars 2019.

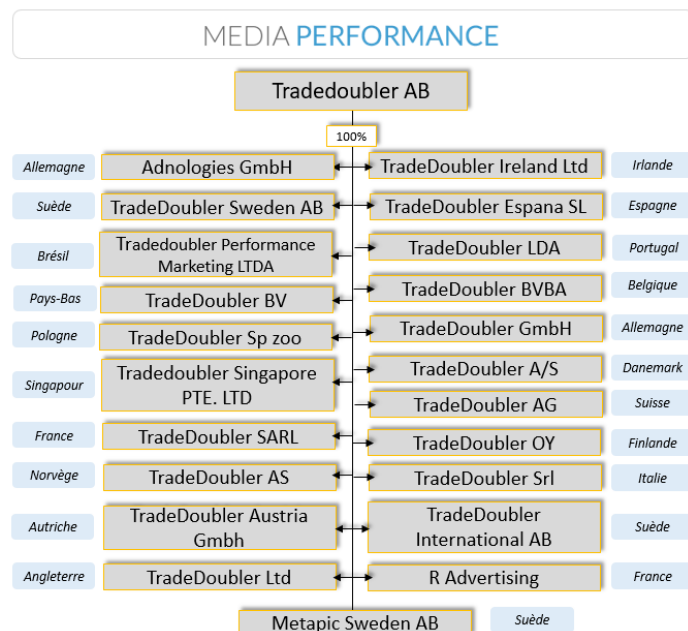
Le capital social de la société REWORLD MEDIA est composé de 37 616 932 actions au 31 décembre 2018 pour un total de 752 338,64 euros.

3.6.2 Organigramme du Groupe au 31 décembre 2018

Organigramme du Groupe REWORLD MEDIA SA :



Organigramme du sous-Groupe TRADEDOUBLER :



3.6.3 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	N° Siren	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2018	Méthode de consolidation 31/12/2017	% contrôle 31/12/2018	% contrôle 31/12/2017	% intérêt 31/12/2018	% intérêt 31/12/2017
Reworld Media SA	439 546 011	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
Reworld Media Factory SAS	793 167 974	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
EDI SIC SARL	397 912 528	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Les Publications Grand Public SAS	419 648 902	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Planning TV SAS	523 148 260	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	99,01%	99,01%	99,01%	99,01%
Emailing Network Europe	N/A	Calle Mallorca, número 237-bis, principal, 1º-A Barcelona - España	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Emailing Network SARL	494 084 395	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Reworld Media PTE LTD	N/A	51 Goldhill Plaza #12-11 Goldhill Plaza Singapore 308900	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RMP SAS	802 743 781	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Reworld Media Ventures SAS	808 368 666	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Montreux Publications SAS	808 385 744	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RM DEV 3 SAS	814 841 516	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RM DEV 4 SAS	814 841 557	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Try & Review	N/A	51 Goldhill Plaza #12-11 Goldhill Plaza Singapore 308900	Intégration globale	Intégration globale	55,00%	55,00%	55,00%	55,00%
Media365 SAS	432 067 601	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Sport Stratégies	478 052 228	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Jungle Natives	825 067 705	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	51,00%	51,00%	100,00%	51,00%
Leads Lab	820 123 859	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	95,51%	NC	95,51%	NC
SOUS-GROUPE : Tradedoublér	N/A	Birger Jarlskatan 57A 113 56 Stockholm Suède	Intégration globale	Intégration globale	40,21%	29,95%	40,21%	29,95%

Entrées de périmètre
Changement du % de détention

Le sous-Groupe TRADEDOUBLER se compose des entités suivantes :

Société et forme juridique	N° Siren ou équivalent	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2018	Méthode de consolidation 31/12/2017	% contrôle 31/12/2018	% contrôle 31/12/2017	% intérêt 31/12/2018	% intérêt 31/12/2017
TradeDoubler Ireland Ltd	442 593	Dublin	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler OY	777 468	Helsingfors	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler A/S	25 137 884	Köpenhamn	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler LDA	507 810 007	Lissabon	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler Ltd	3 921 985	London	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler Espana SL	882666892	Madrid	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler BVBA	874 694 629	Mechelen	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler Srl	210954 (rep)/26762 (Rac)	Milano	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler GmbH	76167/URN No R181/2001	München	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler AS	982 006 635	Oslo	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler SARL	B431573716 (2000B08629)	Paris	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler BV	20 100 140	Rotterdam	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler International AB	556833-1200	Stockholm	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler Sweden AB	556592-4007	Stockholm	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler Sp zoo	015792506	Warszawa	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler Austria GmbH	FN296915	Wien	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler AG	CH020.3.3.028.8 51-0	Zürich	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Tradedoubler Performance Marketing LTDA	14.273.556/0001-66	Sao Paolo	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Adnologies GmbH	HRB200226	Hamburg	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Tradedoubler Singapore PTE. LTD	201615663C	Singapore	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
R Advertising	B502207079	Mougins	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Metapic Sweden AB	556965-7868	Stockholm	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%

3.6.4 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés non consolidées, présentant un caractère non significatif au regard des comptes consolidés et sans importance stratégique ou lorsque le Groupe n'exerce pas d'influence notable, sont les suivantes :

- **Participations dans le cadre du programme de Media For Equity du Groupe**
 - Chic Place (8% du capital)
 - Almare (5 % du capital)
 - Etre Gourmand (13% du capital)
 - Hop Shop (42% du capital)
 - CC Invest (16% du capital)
 - PLNT (6% du capital)
 - IP Finance (2% du capital)
 - All Sport Talent Agency (10 % du capital)
 - Eye Protec (6% du capital)
 - Spoon and sofa (11%)

- **Participations dans des activités proches des métiers du Groupe**
 - Adbooking (25% du capital)
 - Gemart (15% du capital)
 - Wideonet (30% du capital)
 - Liveevent (36% du capital)

- **Participation Tradedoubler**
 - Dynadmic (7% du capital)

- **Participations présentant un caractère non significatif au regard des comptes consolidés et sans importance stratégique pour le Groupe**
 - Sport Shop (100% du capital) – en cours de liquidation
 - Sporever Ventures (100% du capital)

3.7 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.7.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés annuels du Groupe REWORLD MEDIA sont établis conformément au règlement relatif aux comptes consolidés intermédiaires en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et complété par le CRC 2005-10, sont appliquées.

3.7.2 Modalités de consolidation

3.7.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Toutes les participations significatives dans lesquelles REWORLD MEDIA assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif de droit est reconnu dès lors que la société détient plus de 50% des droits de vote.

Le contrôle exclusif de fait est reconnu dès lors que la société exerce un contrôle effectif de la société. Ce dernier est également présumé si la société-mère détient une fraction des droits de vote supérieure à 40% et qu'aucun autre associé ne détient une part supérieure.

Celles dans lesquelles REWORLD MEDIA exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les participations répondant aux critères ci-dessus sont consolidées.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.7.2.2. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes

ultérieures imputables aux intérêts minoritaires peuvent être supportés par le Groupe, sauf si les associés ou actionnaires minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes.

Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

3.7.2.3. Élimination des opérations intraGroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.7.2.4. Recours à des estimations

Pour établir l'information financière, la direction du Groupe procède à des estimations et fait des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du Groupe procède à des estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ses appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les

durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels, écarts d'acquisition et créances clients, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés.

Ainsi, les comptes consolidés ont été établis sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque clôture annuelle sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

3.7.2.5. Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

Les filiales de la société REWORLD MEDIA constituant des entreprises étrangères autonomes, leurs comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les postes du bilan sont convertis en € au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- l'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion », et n'affecte pas le résultat.

3.7.2.6. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des

actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue par actualisation des flux futurs de trésorerie.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou Groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel.

En application du règlement ANC 2015-07 du 23/11/2015, homologué par arrêté du 4-12-2015, les écarts d'acquisitions positifs constatés à compter du 1^{er} janvier 2016, et avec une durée d'utilisation non limitée, font l'objet de test de dépréciation et cessent d'être amortis.

- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 29/02/2016 suite à l'acquisition de TRADEDOUBLER par REWORLD MEDIA pour un montant de 211,7 MSEK (*soit 22,7 M€ au jour de l'opération*). Un second écart d'acquisition positif a été constaté au 31/12/2018 suite à une acquisition complémentaire de TRADEDOUBLER par REWORLD MEDIA pour un montant de 21,9 MSEK (*soit 2,1 M€ au jour de l'opération*) Aucune dépréciation n'est constatée au 31/12/2018.

- Un écart d'acquisition positif a été constaté en décembre 2016 suite à l'acquisition des titres de la société R-ADVERTISING par TRADEDOUBLER pour un montant de 23,6 MSEK soit l'équivalent de 2,4 M€ au 31/12/2018. Cet écart d'acquisition est soumis à un test annuel d'impairment test.

- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 24/05/2017 suite à la fusion absorption de SPOREVER par REWORLD MEDIA pour un montant de 10,3 M€. Aucune dépréciation n'est constatée au 31/12/2018.

- Un écart d'acquisition positif a été constaté en juillet 2017 suite à l'acquisition des titres de la société METAPIC par TRADEDOUBLER pour un montant de 3,3 MSEK soit l'équivalent de 0,3 M€ au 31/12/2018. Cet écart d'acquisition est soumis à un test annuel d'impairment test.

- Un écart d'acquisition positif a été constaté en juillet 2018 suite à l'acquisition des titres de la société LEADS LABS par REWORLD MEDIA VENTURE pour un montant de 0,5 M€. Il est amorti sur 3 ans exercices à compter de la date d'acquisition. La valeur nette au 31/12/2018 est de 0,4 M€.

Les écarts d'acquisition positifs antérieurs au 1^{er} janvier 2016, sont inscrits à l'actif immobilisé et continuent d'être amortis selon leur plan d'amortissement initial, c'est-à-dire sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

- Les écarts d'acquisition positifs antérieurs au 1^{er} janvier 2016 sont

totalemment amortis ou dépréciés à ce jour.

Un écart d'acquisition positif a été constaté le 01/12/2018 suite à l'acquisition de titres complémentaires PLANNING TV par REWORLD MEDIA pour un montant de 41 K€. Il est amorti sur 2 exercices à compter de la date d'acquisition. La valeur nette au 31/12/2018 est de 19 K€.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée qui reflète les objectifs fixés lors de l'acquisition en ce qui concerne la durée prévue des restructurations.

3.7.2.7. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31/12/2018, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées ou acquises entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création ou d'acquisition.

3.7.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe sont les suivants :

3.7.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles		Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	N/A	
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	3.7.3.12
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement	N/A	

des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt		
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	Oui	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

3.7.3.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

L'essentiel des immobilisations incorporelles a été reconnu et mis en juste-valeur suite à des acquisitions.

- **Frais de recherche et développement**

Les dépenses pour des produits, procédés nouveaux ou sensiblement améliorés sont comptabilisés comme actifs dans le bilan si le produit ou le procédé est technologiquement ou commercialement viable et que le Groupe dispose des ressources nécessaires pour achever son développement. Les frais activés peuvent inclure les coûts des matériaux, le travail direct et une quote-part raisonnable des coûts indirects. Les coûts activés sur l'exercice 2018 s'élèvent à 1.7 M€ chez TRADEDOUBLER.

Les coûts de maintenance du système sont constatés directement en charges.

Les frais activés en immobilisations respectent les critères suivants :

- Faisabilité technique ;
- Intention d'achever le projet ;
- Capacité d'utiliser ou de vendre ;
- Avantages économiques futurs ;
- Ressources suffisantes ;
- Evaluation fiable des dépenses.

- **Durées d’amortissement des immobilisations incorporelles**

Les méthodes et durées d’amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Frais de recherche	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans

3.7.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d’acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

L’amortissement est calculé en fonction de la durée d’utilisation estimée des différentes catégories d’immobilisations.

Les principales méthodes d’amortissement et durées d’utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

3.7.4 Contrats de location-financement

Aucun contrat significatif de location-financement n’a été souscrit par le Groupe au 31/12/2018.

3.7.5 Immobilisations financières

Ce poste est constitué de dépôts et cautionnements versés, n’ayant pas lieu d’être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d’acquisition.

Une dépréciation est susceptible d’être constatée lorsque la valeur d’inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d’actif net, devient inférieure à leur coût d’acquisition.

3.7.6 Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ».

Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et l’ensemble des charges directes.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d’inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d’acquisition.

3.7.7 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée nominativement lorsque la valeur d’inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.7.8 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d’achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d’achat.

3.7.9 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé s'il y a lieu des impositions différées.

Conformément aux prescriptions du CRC n°99.02, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif dans les provisions pour risques et charges, ou le cas échéant à l'actif.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.7.10 Comparabilité des exercices

Il n'y a aucune circonstance qui empêche de comparer, d'un exercice à l'autre, les postes du bilan et du compte de résultat consolidé au 31/12/2018.

3.7.11 Provisions pour risques et charges

. Compte tenu de l'activité du Groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels. Il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe peut être amené à rencontrer des litiges commerciaux, sociaux ou être soumis à des contrôles d'organismes d'état. Dans ce contexte, le Groupe procède à une évaluation des risques et en tient compte dans l'estimation de ses provisions.

3.7.12 Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le montant de l'engagement de retraite s'élève à 222 K€ (cf. 8.8).

L'ensemble de ces coûts est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

3.7.13 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires regroupe essentiellement les recettes publicitaires, les recettes liées aux ventes des titres de presse ainsi que les autres prestations liées.

Les produits sont comptabilisés lorsque le Groupe a transféré à l'acheteur les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété, qu'il ne conserve ni participation à la gestion, ni contrôle effectif sur les biens

cedés, qu'il est probable que les avantages économiques résultant de la vente bénéficieront au Groupe et que le coût de la transaction peut être évalué de façon fiable.

Les recettes publicitaires sont reconnues en produits lorsque la publicité a été effectivement diffusée.

Le chiffre d'affaires presse est comptabilisé à la date de parution des différents titres.

Les produits liés aux abonnements presse sont étalés sur la durée de l'abonnement.

3.7.14 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas

censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.7.15 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres). Le calcul du résultat par action tient compte de 3 637 936 BSPCE.

L'effet pondéré des obligations convertibles en actions dans le tableau prend en compte l'effet dilutif des obligations converties en actions au 31/12/2018 jusqu'au jour de leur conversion effective.

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net part du groupe (en K€)	6 859	1 753
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	37 304 461	34 625 096
Effet des instruments dilutifs (BSPCE / AGAP)	3 893 036	4 697 647
Nombre moyen pondéré d'actions	41 197 497	39 322 743
Résultat de base par actions (en €)	0,18	0,05
Résultat dilué par actions (en €)	0,17	0,04

3.8 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

3.8.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	Valeurs nettes
Ecart d'acquisition (1)	36 181	-848		35 333
Frais d'établissement	102	-102		
Frais de recherche	16 404	-8 281	-3 945	4 179
Concessions, brevets, licences	7 396	-6 799	-59	537
Fonds commerciaux	31 555	-91	-30 954	510
Autres immobilisations incorporelles	18	-18		
Immobilisations en cours				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	91 656	-16 138	-34 958	40 559

Les variations des immobilisations incorporelles hors écart d'acquisition sont les suivantes :

En K€ - Flux des immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisitions)	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	Valeurs nettes
Clôture N-1	53 704	-13 383	-35 125	5 196
Mouvements de périmètre				
Augmentations	2 547	-2 334		213
Diminutions		0		0
Écarts de change	-777	426	167	-183
Autres mouvements			0	0
Clôture N	55 475	-15 291	-34 958	5 226

(1) Les écarts d'acquisition portent sur les sociétés suivantes :

En K€	31/12/2017	Mouvements de périmètre	Amortissements Dépréciations	Ecart de conversion	31/12/2018
Valeurs Brutes					
Emailing Network Europe	72				72
Reworld Media Factory (ex Eaturlife)	312				312
Planning TV	399				399
Tradedoubler	21 512	2 139		-861	22 790
Tradedoubler (R-Adv)	1 460			41	1 501
Tradedoubler (Metapic)	340			-14	327
Groupe Sporever (MED 365)	10 281				10 281
Leads Lab		499			499
Total Valeurs Brutes	34 377	2 638		-834	36 181
Amortissements et dépréciations					
Emailing Network Europe	-72				-72
Reworld Media Factory (ex Eaturlife)	-312				-312
Planning TV	-361		-20		-381
Leads Lab			-83		-83
Total Amortissements et dépréciations	-744		-104		-848
Valeurs nettes					
Emailing Network Europe					
Reworld Media Factory (ex Eaturlife)					
Planning TV	39		-20		19
Tradedoubler	21 512	2 139		-861	22 790
Tradedoubler (R-Adv)	1 460			41	1 501
Tradedoubler (Metapic)	340			-14	327
Groupe Sporever (MED 365)	10 281				10 281
Leads Lab		499	-83		416
Total Valeurs Nettes	33 632	2 638	-104	-834	35 333

Les écarts d'acquisition de la société TRADEDOUBLER sont constatés en SEK pour les montants de 211 762 KSEK au 29/02/16 (soit 22 717 K€ au jour de l'opération) et de 21 943 KSEK au 31/12/2018. A chaque clôture, un écart de conversion est constaté pour tenir compte de l'impact du taux de change.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en juillet 2017 suite à l'acquisition des titres de la société METAPIC par TRADEDOUBLER pour un montant de 3,4 MSEK soit l'équivalent de 327 K€ au 31/12/2018.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en 2017 suite à l'acquisition des titres de la société R-Advertising par TRADEDOUBLER pour un montant de 22,9 MSEK soit l'équivalent de 2,4 M€ au 31/12/2018.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en 30/06/2018 suite à l'acquisition des titres de la société LEADS LABS pour un montant de 499 K€ au 30/06/2018. Il est amorti sur 3 ans à compter de la date d'acquisition. La valeur nette au 31/12/2018 est de 416 K€.

3.8.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Installations tech, mat et outillages ind.	3 243	-3 039	203
Autres immobilisations corporelles	1 889	-838	1 051
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes s/ immo corp.	102		102
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 233	-3 878	1 355

Les variations des immobilisations corporelles sont les suivantes :

En K€	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Clôture N-1	5 188	-3 634	1 554
Mouvements de périmètre	1	0	0
Augmentations	659	-851	-192
Diminutions	-563	563	0
Ecart de change	-48	42	-6
Transfert de comptes à comptes	0	4	4
Autres mouvements	-4	-1	-6
Clôture N	5 233	-3 878	1 355

3.8.3 Immobilisations financières

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Titres de participations (1)	3 987	-1 390	2 597
Prêts	89		89
Dépôts et cautionnements	1 668	-13	1 654
Autres immobilisations financières	66		66
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 810	-1 403	4 407

(1) Les titres de participation portent sur les sociétés non consolidées (cf. 6.4).

Les variations des immobilisations financières sont les suivantes :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Clôture N-1	5 920	-1 261	4 660
Mouvements de périmètre	23		23
Augmentations	1 268	-387	881
Diminutions	-605	247	-358
Ecart de change	-47	0	-47
Transfert de comptes à comptes	-750		-750
Clôture N	5 810	-1 403	4 407

3.8.4 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent et se composent ainsi :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	154	-93	62
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	154	-93	62

Les variations des stocks sont les suivantes :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Clôture N-1	206	-130	75
Variation	-51	37	-14
Clôture N	154	-93	62

3.8.5 Ventilation des créances

Les créances en valeurs nettes se décomposent, de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés sur commandes Clients	126		126
Clients	46 040	-3 779	42 260
Clients Factures à émettre	5 383		5 383
Créances sociales	485		485
Autres créances fiscales (hors IS)	4 989		4 989
TOTAL CREANCES D'EXPLOITATION	57 023	-3 779	53 244
Comptes courants débiteurs	172	-240	-68
Débiteurs divers	1 631	-137	1 495
Etat - impôts sur les bénéfices	1 728		1 728
TOTAL CREANCES HORS EXPLOITATION	3 531	-377	3 154
Charges constatées d'avance	1 017		1 017
TOTAL CREANCES	61 571	-4 156	57 415

Les créances fiscales correspondent aux postes de TVA récupérable.

Les débiteurs divers correspondent principalement aux collecteurs d'abonnements « magazines ».

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes Clients	126	126	
Clients	46 040	42 260	3 779
Clients Factures à émettre	5 383	5 383	
Créances sociales	485	485	
Autres créances fiscales (hors IS)	4 989	4 989	
TOTAL CREANCES D'EXPLOITATION	57 023	53 244	3 779
Comptes courants débiteurs	172	172	
Débiteurs divers	1 631	1 631	
Etat - impôts sur les bénéfices	1 728	1 728	
TOTAL CREANCES HORS EXPLOITATION	3 531	3 531	
Charges constatées d'avance	1 017	1 017	
TOTAL CREANCES	61 571	57 792	3 779

3.8.6 Trésorerie active

La trésorerie active se décompose de la manière suivante :

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Obligations		
Valeurs mobilières de placement	419	402
Actions propres	745	818
Prov. dép. valeurs mobilières de placement	-28	-28
Disponibilités	15 439	14 894
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	16 576	16 087

Les actions propres sont dédiées aux programmes suivants :

- Attribution ou cession aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées
- Conservation et remise (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport

Au cours de bourse du dernier jour de l'exercice, les actions propres seraient valorisées pour un total de 1 178 K€.

3.8.7 Capital social

Au 31/12/2018, le capital social s'élève à 752 338,64 € et se compose de 37 616 932 actions d'une valeur nominale de 0,02 €.

La variation du nombre d'actions composant le capital social est la suivante :

Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2017	37 072 504
Augmentation de capital du 30/06/2018	42 708
Augmentation de capital du 01/08/2018	501 720
Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2018	37 616 932

3.8.8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

En K€	A Nouveau	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises (-)	Ecart de conversion	31/12/2018
Litiges	156			-20		136
Autres risques (1)	954		104	-336		722
TOTAL PROV. POUR RISQUES	1 110		104	-356		858
Pensions et obligations similaires	459		16	-257	3	222
TOTAL PROV. POUR CHARGES	459		16	-257	3	222
TOTAL PROV. RISQUES ET CHARGES	1 569		120	-612	3	1 081
dont dotations et reprises (hors EA) :						
			- d'exploitation	15	237	
			- financières			
			- exceptionnelle:	105	375	

(1) Les provisions pour litiges et autres risques se composent principalement de risques sociaux et de litiges :

226 K€ - RMP
 275 K€ - LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC
 181 K€ - MEDIA 365

L'ensemble des reprises pour autres risques, ayant eu lieu sur l'exercice ont été utilisées à l'exception d'une reprise partielle sur un risque social suite au réajustement de l'estimation de ce risque.

Les hypothèses utilisées pour le calcul de la provision pensions et obligations similaires sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,30%
- Taux de charges sociales : 46%
- Age de départ en retraite : 67 ans

3.8.9 Dettes financières

La nature des dettes financières est la suivante :

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	6 000	13 506
Emprunts auprès des établissements de crédit	20 660	10 668
Autres emprunts et dettes assimilés		22
Intérêts courus non échus	346	73
Concours bancaires courants	10	
DETTE FINANCIERES	27 017	24 268

La variation des dettes financières est la suivante :

En K€	Autres emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Concours bancaires courants	Autres emprunts et dettes assimilés	Intérêts courus non échus	Solde
Clôture N-1	13 506	10 668		22	73	24 268
Mouvements de périmètre						
Augmentation	6 000	12 889	10		191	19 091
Remboursement	-13 064	-2 894		-22		-15 980
Variation					-272	-272
Transfert de comptes à comptes						
Ecart de change	-441	-3			355	-89
Autres Mouvements (boni s/ rachat obligations)						
Clôture N	6 000	20 660	10		346	27 017

REORLD MEDIA a réalisé, le 9 mai 2018, un placement privé d'un montant nominal de 6 M€, totalement remboursable in fine, souscrit par des fonds de Dette Privée pour le compte d'investisseurs institutionnels. Les obligations portent une maturité de 7 ans, avec une échéance en mai 2025, et ne seront pas cotées.

L'emprunt obligataire émis par TRADEDOUBLER en décembre 2013 a été totalement remboursé par TRADEDOUBLER au cours de l'année. Le rachat des obligations a généré un décaissement de 115,7 MSEK pour des obligations ayant une valeur nominale de 134 MSEK, soit un boni réalisé de 18,3 MSEK.

L'augmentation des emprunts auprès des établissements de crédit pour un montant de 12,9 M€ se décompose ainsi :

- REORLD MEDIA a souscrit 3 emprunts amortissables pour un montant total de 5,7 M€
- TRADEDOUBLER a souscrit un emprunt auprès d'une institution de crédit suédoise pour un montant de 71 MSEK

Les emprunts auprès d'établissements de crédits se ventilent de la façon suivante :

- < à 1 an pour 4.866 K€
- > à 1 an pour 15.794 K€

3.8.10 Dettes d'exploitation et hors exploitation

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs et comptes rattachés	41 903	42 324
Factures non parvenues	6 979	9 044
Avoirs à émettre	162	362
Avances et acomptes reçus sur commandes	5 181	6 672
Dettes sociales (Personnel, organismes sociaux...)	3 808	4 992
Dettes fiscales (Hors IS)	3 972	4 871
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	62 004	68 263
Fournisseurs d'immobilisations	1 046	2 281
Etat - impôts sur les bénéfices	641	-41
Comptes courants créditeurs	6	81
Dettes diverses	1 151	1 956
TOTAL DETTES HORS EXPLOITATION	2 844	4 277
Produits constatés d'avance	4 587	6 538
TOTAL DETTES	69 435	79 079

Les fournisseurs d'immobilisations correspondent notamment au complément de prix et au paiement différé du prix sur l'acquisition de titres.

Les produits constatés d'avance correspondent principalement au montant des abonnements aux différents titres, encaissés au 31 décembre 2018 et restant à servir.

Les dettes se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	41 903	41 903	
Factures non parvenues	6 979	6 979	
Avoirs à émettre	162	162	
Avances et acomptes reçus sur commandes	5 181	5 181	
Dettes sociales (Personnel, organismes sociaux...)	3 808	3 808	
Dettes fiscales (Hors IS)	3 972	3 972	
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	62 004	62 004	
Fournisseurs d'immobilisations	1 046	1 046	
Etat - impôts sur les bénéfices	641	641	
Comptes courants créditeurs	6	6	
Dettes diverses	1 151	1 151	
TOTAL DETTES HORS EXPLOITATION	2 844	2 844	
Produits constatés d'avance	4 587	4 587	
TOTAL DETTES	69 435	69 435	

3.8.11 Engagements hors bilan

- **Plan d'attribution gratuite d'actions de préférence**

Le Conseil d'Administration, du 1er août 2016, a décidé de procéder à la mise en place d'un plan d'attribution gratuite de 8.997 actions de préférence, en 2 tranches, convertibles en un nombre maximum de 899.700 actions ordinaires de la société, au profit de certains salariés et/ou mandataires sociaux éligibles de la société et de ses filiales.

Le Conseil d'Administration a pris cette décision dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 8 juin 2016, aux termes de ses 17ème et 18ème résolutions.

L'acquisition par les salariés est soumise à des conditions de présence, de performance et de cours de bourse.

Le Conseil d'Administration du 15 décembre 2017 a constaté l'attribution définitive de 8 196 actions de préférence, décomposées en actions de préférence Tranche 1 et Tranche 2.

Le Conseil d'Administration du 01 août 2018 a constaté la conversion des 5.336 Actions de Préférence Tranche 1 en 507.184 actions ordinaires, intégralement souscrites et libérées au capital sur l'exercice.

Principales caractéristiques de la tranche 2

Nombre d'actions : 2.551

Période d'acquisition : 1 an (soit le 1er août 2017)

Période de conservation : 3 ans (soit le 1er août 2019)

Période de conversion : 2 mois à compter de la date d'approbation par l'AG de REWORLD MEDIA des comptes sociaux et consolidés au titre de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2018

- **Covenants financiers**

L'emprunt obligataire de type « Euro PP » d'un montant de 6 M€ émis par REWORLD MEDIA, ainsi que l'emprunt d'un montant de 71 MSEK souscrit par TRADEDOUBLER sont soumis à des covenants financiers.

- **Contrats de location immobilière**

Au 31 décembre 2018, l'engagement de paiement futur minimal s'élève à un montant de 7.023 K€.

3.8.12 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice figurant en résultat d'exploitation est détaillé de la manière suivante :

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de produits	42 717	43 883
Ventes de Prestations de services	132 812	140 317
Ventes de Marchandises		
Autres produits annexes	1 988	1 391
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	177 517	185 591

3.8.13 Détail des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation figurant en résultat d'exploitation sont détaillées de la manière suivante :

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Achats matières 1ères & autres appro.	-5 164	-5 347
Variation stocks matières 1ères & aut. appro.	-43	-97
Achats d'études et prestations de service	-5 598	-6 727
Achats non stockés, Matériel et Fournitures	-89 229	-95 539
Achats de marchandises		-32
Variation stocks de marchandises		
Autres charges externes et autres charges d'exploitation	-38 960	-41 843
Impôts, taxes et versements assimilés	-666	-707
Rémunération du personnel	-20 729	-21 897
Charges sociales	-6 682	-7 323
Dotations amort. et prov. d'exploit.	-3 519	-4 130
Autres charges d'exploitation	-1 973	-830
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-172 563	-184 472

3.8.14 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Autres produits financiers	1 819	1 584
Reprise de Provisions		
Différences positives de change	68	4
Produits nets sur cession de VMP		4
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 887	1 592
Dotation aux amortissements et provisions	-417	-77
Intérêts et charges financières	-1 714	-1 513
Autres charges financières	-232	-33
Différences négatives de change	-166	-260
Charges nettes sur cession de VMP		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	-2 529	-1 884
RESULTAT FINANCIER	-642	-292

Les charges et produits financiers comprennent principalement :

- Boni lié au remboursement partiel de l'emprunt obligataire de Tradedoubler : + 1 780 K€
- Intérêts sur emprunts obligataires de Tradedoubler : - 1 062 K€
- Intérêts sur emprunts bancaires : - 652 K€
- Pertes de change : - 166 K€

3.8.15 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur op. de gestion	761	-46
Produits de cession d'éléments d'actifs	163	34
Autres produits exceptionnels		0
Reprises de provisions exceptionnelles	974	2 628
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	-1 125	-2 221
Charges sur exercices antérieurs		
VNC des éléments d'actifs cédés	-296	-955
Autres charges exceptionnelles	-264	-693
Dotations de charges exceptionnelles	-113	-856
RESULTAT EXCEPTIONNEL	98	-2 110

3.8.16 Impôts différés

En K€	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Impôts différés actif	3 986	2 714	1 272
Impôts différés passif			0
TOTAL IMPOTS DIFFERES NET	3 986	2 714	1 272
Impact sur les réserves consolidées <i>mouvement de périmètre</i> <i>écarts de conversion</i>			1 140
Impact sur le résultat consolidé			132
TOTAL IMPACT IMPOTS DIFFERES			1 272

Impôt différé actif	31/12/2018
Déficits activés Reworld Media	1 008
Déficits activés TD (Royaume-Uni et Espagne)	2 567
Déficits activés TD (autres)	45
Décalages temporaires TD	366
Total	3 986

Les déficits activés REWORLD MEDIA correspondent au montant probable d'imputation des déficits antérieurs pour les deux prochains exercices.

Les déficits activés au Royaume-Uni sont liés à une double imposition suite à l'acquisition de IMW. TRADEDOUBLER a demandé que l'administration fiscale suédoise entame une procédure devant le HMRC (administration fiscale au Royaume-Uni) afin d'éliminer la double imposition qui a surgie. La valeur comptable totale s'élève à 14 MSEK et TRADEDOUBLER estime que ce montant sera recouvrable.

Les déficits activés en Espagne sont liés imposition de la société TradeDoubler Espana SL pour les exercices 2011-2012. TRADEDOUBLER a demandé que l'administration fiscale suédoise entame une procédure devant l'administration fiscale espagnole afin d'éliminer la double imposition qui a surgie. La valeur comptable totale s'élève à 12 MSEK et TRADEDOUBLER estime que ce montant sera recouvrable.

Les impôts différés actifs sont principalement liés au report des déficits fiscaux au Royaume-Uni et en Espagne de Tradedoubler. L'évaluation de l'utilisation future des déficits fiscaux est basée sur les estimations de la direction concernant les revenus fiscaux imposables futurs.

3.8.16.1. Défis fiscaux non activés

Les impôts différés actifs sur déficits non activés sur le GROUPE s'élèvent à 11,4 M€, sans date d'expiration.

3.8.16.2. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Impôts sur les sociétés	-564	-526
Impôts différés	132	815
TOTAL IMPOTS SUR RESULTAT	-431	289

3.8.16.3. Preuve d'impôt

Rationalisation de l'impôt	31/12/2018
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 963
<i>Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.</i>	
<i>Neutralisation des dot. Amorts sur EA</i>	-104
Résultat net des sociétés Intégrées	6 859
Impôts sur les résultats (1)	431
<i>Résultat net avant impôt</i>	7 394
<Impôt théorique au taux en vigueur, 33,33%> (2)	2 465
Différence d'impôt (1) - (2)	- 2 033

Explications	Charges	Produits
Différences permanentes social	1 570	1 700
Différences permanentes consolidation	3	388
Utilisation déficits non activés précédemment		1 024
ID non activés s/déficits N	443	
ID activés s/déficits antérieurs		
Boni intégration fiscale		791
Différence de taux d'impôt social		146
Ecart de conversion		
Total	2 016	4 049
Différence nette	-2 033	

3.8.17 Autres informations

3.8.17.1. Evénements postérieurs à la clôture

REWORLD MEDIA SA a proposé une offre d'achat au profit de la société ARNOLDO MONDADORI EDITORE - SOCIETÀ PER AZIONI portant sur l'acquisition de 100% du capital de la société Mondadori France SAS, propriétaire de plus de 30 marques média dans les domaines de l'édition magazine et digitale.

Les instances représentatives du personnel au sein de MONDADORI FRANCE seront préalablement informées et consultées sur l'Opération envisagée.

La réalisation de cette opération est soumise aux conditions suspensives suivantes :

- autorisation délivrée par l’Autorité de la Concurrence ;
- approbation par les actionnaires de REWORLD MEDIA de l’Apport ;
- octroi à REWORLD MEDIA du Financement en Dette.

Dans le cadre de cette Opération, REWORLD MEDIA prévoit un financement sous la forme d’une dette non convertible pour un montant total de 93,3 M€ (le « Financement en Dette ») dont 30 M€ débloqués au cours des 3 prochaines années et dont une partie est destinée au refinancement d’une partie de la dette actuelle du Groupe. Le Financement en Dette est souscrit auprès de banques et de prêteurs privés sur une durée de 5 à 7 ans amortissable et in fine.

3.8.17.2. Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations des dirigeants versées pour l’exercice 2018 s’élève à 689 K€ pour le groupe REWORLD :

- 540 K€ pour REWORLD MEDIA
- 149 K€ pour TRADEDOUBLER

3.8.17.3. Entreprises liées

Il n’existe pas de transactions entre les parties liées, en cours à la date d’arrêté des comptes ou ayant des effets sur l’exercice qui présentent une importance significative et qui n’ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

3.8.17.4. Effectifs (en ETP)

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
MEDIA Branding	199	195	4
MEDIA Performance	254	294	-40
TOTAL EFFECTIF	453	489	-36

3.8.17.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes s’élèvent à 687 K€ au titre de l’exercice clos le 31/12/2018 pour les sociétés intégrées globalement.

3.9 Informations sectorielles : ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

En K€	31/12/2018	31/12/2017
France	82 084	82 445
Etranger	95 433	103 146
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	177 517	185 591

3.10 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

JLS Partner
12, boulevard Raspail
75007 Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-la-Défense Cedex

REWORLD MEDIA

Société Anonyme
8, rue Barthelemy Danjou,
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'assemblée générale des actionnaires

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société REWORLD MEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

La note 7.2.6. de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des calculs des provisions pour dépréciation.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

2 / 4

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant

toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 19 mars 2019

Les commissaires aux comptes

JLS PARTNER



Julien WAJSBORT

Deloitte & Associés



Géraldine SEGOND

3.11 Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

JLS Partner
12, boulevard Raspail
75007 Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-la-Défense Cedex

REWORLD MEDIA

Société Anonyme
8 rue Barthelemy Danjou
92100 Boulogne - Billancourt

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2018

A l'assemblée générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

▪ CONTRAT DE BAIL DE SOUS SOUS LOCATION AVEC LA SOCIETE LEADMEDIA (DEVENUE THE BLOCKCHAIN GROUP)

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER (Président Directeur Général de REORLD MEDIA et Président du Conseil d'Administration de THE BLOCKCHAINGROUP)

Description : contrat de sous sous location en date du 24 mai 2018, des locaux situés au 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 Boulogne Billancourt :

- sous- sous location d'une durée ferme à compter du 24.05.2018
- nombre de M² loués : 125
- loyer annuel d'un montant de 50.000 € hors taxes et hors charges. Le loyer a été déterminé sur la base d'un prix de marché
- service de connexion Internet à 480 € hors taxes mensuel

Le montant des loyers facturés par REORLD MEDIA à THE BLOCKCHAINGROUP au titre de l'exercice 2018 s'élève à 33.611 € hors taxes.

▪ CONVENTION DE DOMICILIATION ET MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A LA SOCIETE YFC

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER (Président Directeur Général de REORLD MEDIA et Président du Conseil d'Administration de THE BLOCKCHAINGROUP, associée de YFC)

Description : convention en date du 25 mai 2018, de domiciliation et de mise à disposition de locaux abritant le siège social de la société YFC au 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Durée : 1 an renouvelable tacitement.
Convention conclue à titre gracieux.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a/- dont l'exécution s'est poursuivi au cours de l'exercice écoulé

▪ CONTRAT DE BAIL AVEC LA SOCIETE QUINTET

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REORLD MEDIA et associés de QUINTET)

Description : contrat de sous location de 4 ans fermes à compter du 1^{er} février 2017 dont 8 mois de franchise avec la société QUINTET (823 686 902) pour des locaux situé 8, rue Danjou à Boulogne Billancourt, d'une surface totale de 2.728m2 pour un loyer annuel de 962.960 € hors taxes et hors charges (soit un loyer annuel net de franchise d'environ 800.000 € hors taxes et hors charges). Le dépôt de garantie dans le cadre de ce bail s'élève à 240.740 €. Le montant du loyer a été fixé sur la base d'un prix de marché basé sur un rapport d'expert.

Le montant hors taxes et hors charges des loyers facturés à REORLD MEDIA s'est élevé à 982.652 € en 2018, étant précisé que le groupe REORLD MEDIA sous sous loue une partie desdits locaux.

▪ CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC M. PABLO NOWENSTEIN

Personne concernée : M. Pablo NOWENSTEIN (administrateur de REORLD MEDIA)

Description : convention de prestation de services de conseil et d'assistance en matière de croissance internationale et de développement du marché international signée entre Pablo NOWENSTEIN (prestataire) et REORLD MEDIA (client) en date du 1er janvier 2014 pour une durée indéterminée.

Modalités : Les honoraires versés à M. Pablo NOWENSTEIN par REORLD MEDIA au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 30.000 € HT.

▪ CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC TRADEDOUBLER

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REORLD MEDIA et Président du Conseil d'Administration et administrateur de TRADEDOUBLER)

Description : Les prestations de services qui seraient rendues par la Société à TRADEDOUBLER sont des prestations de conseil en matière de ressources humaines (notamment une assistance en cas de procédure de licenciement) qui seraient fournies à la filiale française de TRADEDOUBLER.

Les honoraires versés à REORLD MEDIA par TRADEDOUBLER au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 48.000 € HT.

La convention a été reprise par la société REORLD MEDIA FACTORY en date du 1 juillet 2017 par un avenant signé le 26 septembre 2017.

▪ **CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LA SOCIETE CPI**

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER (Président Directeur Général de REORLD MEDIA et Président de CPI)

Description : convention de prestation de services (au titre notamment des acquisitions de sociétés et levées de fonds) à durée indéterminée signée entre CPI (le prestataire) et REORLD MEDIA (le bénéficiaire) conclue le 3 septembre 2012 et modifiée par avenant le 11 avril 2014 et le 3 février 2015. Il a été convenu que la société CPI assure pour le compte de REORLD MEDIA des prestations de conseils et d'assistance en matière de croissance et de levées de fonds.

Les honoraires facturés à REORLD MEDIA par CPI au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 270.000 € hors taxes dont 120.000 € d'honoraires forfaitaires et 150.000 € d'honoraires variables (basée sur la réalisation effective de croissance externe et de levées de fonds).

▪ **CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LA SOCIETE JAG CONSEILS**

Personne concernée : M. Gautier NORMAND (Directeur Général Délégué de REORLD MEDIA et Gérant de JAG Conseils)

Description : convention de prestation de services à durée indéterminée signée entre JAG CONSEILS (le prestataire) et REORLD MEDIA (le bénéficiaire) conclue le 14 novembre 2012 et modifiée par avenant en date du 28 décembre 2012, le 15 mars 2013, le 11 avril 2014 et le 2 février 2015. Il a été convenu que la société JAG Conseils assure pour le compte de REORLD MEDIA des prestations de conseils et d'assistance en matière financière, de croissance et de développement.

Les honoraires facturés à REORLD MEDIA par JAG CONSEILS au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 270.000 € hors taxes dont 120.000 € d'honoraires forfaitaires et 150.000 € d'honoraires variables (basée sur la réalisation effective de croissance externe et de levées de fonds).

▪ **CONTRAT DE BAIL DE SOUS SOUS LOCATION AVEC LA SOCIETE TRADEDOUBLER**

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REORLD MEDIA et Président du Conseil d'Administration et administrateur de TRADEDOUBLER)

Description : contrat de sous sous location des locaux situés au 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 Boulogne Billancourt :

- sous- sous location d'une durée ferme à compter du 1^{er} mars 2017 jusqu'au 31 janvier 2021,
- nombre de M² loués : 350m² hors parking et espace commun
- loyer annuel d'un montant de 143.000 € hors taxes et hors charges, payable d'avance trimestriellement. Le loyer a été déterminé sur la base d'un prix de marché.

Le montant des loyers facturés par REORLD MEDIA à TRADEDOUBLER au titre de l'exercice 2018 s'élève à 145.924 € hors taxes.

▪ **CONTRAT DE BAIL DE SOUS SOUS LOCATION AVEC LA SOCIETE DIGITAL BUSINESS NEWS**

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REORLD MEDIA et Président (via CPI) et Directeur Général (via JAG CONSEILS) de NETMEDIA GROUP, associée de DIGITAL BUSINESS NEWS)

Description : contrat de sous sous location des locaux situés au 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 Boulogne Billancourt :

- sous- sous location d'une durée d'un an renouvelable tacitement à compter du 1^{er} novembre 2017 jusqu'au 31 octobre 2018,
- loyer annuel d'un montant de 19.200 € hors taxes charges comprises, payable d'avance trimestriellement. Le loyer a été déterminé sur la base d'un prix de marché.

Le montant des loyers facturés par REORLD MEDIA à DIGITAL BUSINESS NEWS au titre de l'exercice 2018 s'élève à 7.627 € hors taxes.

La convention a été résiliée le 23 mai 2018.

▪ **CONTRAT DE BAIL DE SOUS SOUS LOCATION AVEC LA SOCIETE NETMEDIA EUROPE**

Personnes concernées : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REORLD MEDIA et Président (via CPI) et Directeur Général (via JAG CONSEILS) de NETMEDIA GROUP, associée de NETMEDIA EUROPE)

Description : contrat de sous sous location des locaux situés au 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 Boulogne Billancourt :

- sous- sous location d'une durée ferme à compter du 1^{er} août 2017 jusqu'au 31 janvier 2021,
- nombre de M² loués : 125m²
- loyer annuel d'un montant de 46.612 € hors taxes et hors charges, payable d'avance trimestriellement. Le loyer a été déterminé sur la base d'un prix de marché.

Le montant des loyers facturés par REORLD MEDIA à NETMEDIA EUROPE au titre de l'exercice 2018 s'élève à 13.873 € hors taxes.

La convention a été résiliée le 15 avril 2018.

▪ **CONTRAT DE BAIL DE SOUS SOUS LOCATION AVEC LA SOCIETE ONE EXPERIENCE FACTORY**

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REORLD MEDIA et Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de ONE EXPERIENCE SA, associée de ONE EXPERIENCE FACTORY)

Description : contrat de sous sous location des locaux situés au 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 Boulogne Billancourt :

- sous- sous location d'une durée d'un an renouvelable tacitement à compter du 1^{er} août 2017 jusqu'au 31 juillet 2018,

- loyer annuel d'un montant de 14.400 € hors taxes et charges comprises, payable d'avance trimestriellement. Le loyer a été déterminé sur la base d'un prix de marché.

Le montant des loyers facturés par REORLD MEDIA à ONE EXPERIENCE FACTORY au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 14.400 € hors taxes.

▪ **CONVENTION DE DOMICILIATION ET MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A LA SOCIETE ONE EXPERIENCE**

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REORLD MEDIA et Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de ONE EXPERIENCE SA)

Description : convention en date du 1^{er} août 2017 de domiciliation et de mise à disposition de locaux abritant le siège social de la société ONE EXPERIENCE au 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Durée : 1 an renouvelable tacitement.
Convention conclue à titre gracieux.

▪ **CONVENTION DE DOMICILIATION ET MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A LA SOCIETE NETMEDIA GROUP**

Personnes concernées : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REORLD MEDIA et Président (via CPI) et Directeur Général (via JAG CONSEILS) de NETMEDIA GROUP)

Description : convention en date du 1^{er} août 2017 de domiciliation et de mise à disposition de locaux abritant le siège social de la société NETMEDIA GROUP au 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Durée : 1 an renouvelable tacitement.
Convention conclue à titre gracieux.

La convention a pris fin le 15 avril 2018.

▪ **CONVENTION DE DOMICILIATION ET MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A LA SOCIETE SCI LES TERRASSES DU MONT BLANC**

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de ONE EXPERIENCE SA, associée de SCI LES TERRASSES DU MONT BLANC)

Description : convention en date du 1^{er} août 2017 de domiciliation et de mise à disposition de locaux abritant le siège social de la société LES TERRASSES DU MONT BLANC au 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Durée : 1 an renouvelable tacitement.
Convention conclue à titre gracieux.

▪ **CONVENTION DE DOMICILIATION ET MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A LA SOCIETE JAF0 MARITIME**

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de ONE EXPERIENCE SA, associée de la SARL JAF0 MARITIME)

Description : convention en date du 1^{er} août 2017 de domiciliation et de mise à disposition de locaux abritant le siège social de la société JAF0 MARITIME au 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Durée : 1 an renouvelable tacitement.
Convention conclue à titre gracieux.

▪ **CONVENTION DE DOMICILIATION ET MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A LA SOCIETE SCI LA BOULEAUNIERE**

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de ONE EXPERIENCE SA, associée de SCI La BOULEAUNIERE)

Description : convention en date du 1^{er} août 2017 de domiciliation et de mise à disposition de locaux abritant le siège social de la société SCI LA BOULEAUNIERE au 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Durée : 1 an renouvelable tacitement.
Convention conclue à titre gracieux.

Paris et Paris-La défense, le 19 Mars 2019

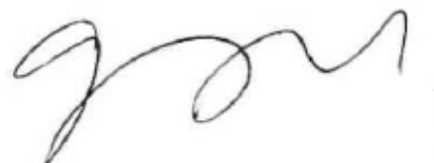
Les commissaires aux comptes

JLS PARTNER



Julien WAJSBORT

Deloitte & Associés



Géraldine SEGOND

4. Comptes sociaux

4.1 Compte de résultat

Rubriques	Exercice 2018			Exercice 2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 798 021		2 798 021	3 245 393
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 798 021		2 798 021	3 245 393
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			353 833	1 506
Autres produits			24 377	6
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 176 231	3 246 906
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 385 270	1 839 098
Impôts, taxes et versements assimilés			155 689	90 750
Salaires et traitements				-144 263
Charges sociales				97 980
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			132 922	30 943
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			3	658
CHARGES D'EXPLOITATION			2 673 884	1 915 166
RESULTAT D'EXPLOITATION			502 347	1 331 739
OPERATIONS EN COMMUN				
PRODUITS FINANCIERS			1 708 879	375 562
Produits financiers de participations			900 783	375 257
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			792 913	304
Différences positives de change			15 183	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 463 955	3 757 030
Dotations financières aux amortissements et provisions			800 000	3 300 174
Intérêts et charges assimilées			656 167	456 658
Différences négatives de change			7 788	198
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			244 924	-3 381 469
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			747 271	-2 049 729
PRODUITS EXCEPTIONNELS			550 571	1 181 183
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				-260 735
Produits exceptionnels sur opérations en capital			182 076	42 952
Reprises sur provisions et transferts de charges			368 496	1 398 966
CHARGES EXCEPTIONNELLES			717 932	2 145 828
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			128 489	1 213 377
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			299 769	631 741
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			289 675	300 710
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-167 361	-964 645
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			-791 332	-657 856
TOTAL DES PRODUITS			5 435 681	4 803 650
TOTAL DES CHARGES			4 064 439	7 160 168
BENEFICE OU PERTE			1 371 242	-2 356 518

4.2 Bilan

4.2.1 Actif

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	97 277	97 277		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	193 330	174 088	19 242	19 242
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	659 178	109 453	549 724	575 738
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	42 534 097	1 473 794	41 060 303	39 304 545
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	774 239		774 239	652 624
ACTIF IMMOBILISE	44 258 120	1 854 612	42 403 508	40 552 149
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	261 064	41 839	219 225	947 285
Autres créances	14 035 717	2 709 612	11 326 105	5 153 585
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	744 563		744 563	818 228
(Dont actions propres :)				
Disponibilités	1 810 267		1 810 267	372 399
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	19 731		19 731	14 714
ACTIF CIRCULANT	16 871 342	2 751 451	14 119 891	7 306 211
Frais d'émission d'emprunts à étaler	299 421		299 421	
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	61 428 883	4 606 063	56 822 820	47 858 360

4.2.2 Passif

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé : 752 336)	752 336	741 450
Primes d'émission, de fusion, d'apport	29 883 240	29 875 116
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	56 940	56 940
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)	3 546	3 546
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-1 872 364	484 153
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 371 242	-2 356 518
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 235 844	978 608
CAPITAUX PROPRES	31 430 784	29 783 296
Produits des émissions de titres participatifs		79 010
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		79 010
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	6 000 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 351 914	9 771 263
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	205 011	4 695 872
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 132 119	1 487 355
Dettes fiscales et sociales	40 264	466 413
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	811 192	1 574 855
Autres dettes	3 851 536	296
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	25 392 036	17 996 054
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	56 822 820	47 858 360

4.3 Activité de la société et faits caractéristiques de l'exercice

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La SA REWORLD MEDIA au capital de 752 336 euros dont le siège social est 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt et dont le SIREN est 439546011 présente le bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2018 qui se caractérise par les données suivantes :

- Total bilan :	56 822 820 €
- Résultat net comptable :	1 371 242 €

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Augmentation de capital de Reworld Media

- Conversion d'Obligations Convertibles de 0,1 M€ en juin 2018 :

Le Conseil d'Administration de REWORLD MEDIA, en date du 30 juin 2018, a procédé à une augmentation de capital social par création et émission de 42.708 actions REWORLD MEDIA nouvelles au prix unitaire de 1,85 € se composant de 0,02 € de valeur nominale et de 1,83 € de prime d'émission. Cette augmentation intervient suite à la conversion de 42.708 obligations convertibles (parité 1 pour 1). L'augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'un cercle restreint d'investisseurs, s'élève à un montant total prime d'émission incluse de 79 K€ (1K€ de valeur nominale et 78 K€ de prime d'émission).

- Conversion d'Actions gratuites de préférence en actions ordinaires :

Le Conseil d'Administration de REWORLD MEDIA, en date du 01 Aout 2018, a procédé à une conversion de 5 336 Actions de préférence en 507.184 actions ordinaires nouvelle intégralement souscrite et libérées de REWORLD MEDIA ainsi qu'à l'annulation de 128 Actions de préférence. L'augmentation de capital s'élève à 10 K€ par prélèvement sur le poste « primes d'émissions ».

2. Emprunts obligataires non convertibles

Reworld Media a réalisé, le 9 mai 2018, l'émission d'un emprunt obligataire de type « Euro PP » d'un montant nominal de 6 M€, totalement remboursable in fine, souscrit par des fonds de Dette Privée gérés par Schelcher Prince Gestion pour le compte d'investisseurs institutionnels. Les obligations portent une maturité de 7 ans, avec une échéance en mai 2025, et ne seront pas cotées.

3. Prise de participation 2018

Offre Publique d'Achats aux actionnaires de TRADEDOUBLER AB :

Le 8 novembre 2018, REWORLD MEDIA a annoncé aux actionnaires de TRADEDOUBLER AB une offre publique volontaire en numéraire leur proposant de céder à REWORLD MEDIA l'ensemble de leurs actions TRADEDOUBLER.

Au 11 décembre 2018, les actionnaires ont apporté un total de 4 711 202 actions à l'Offre ce qui correspond à environ 10,26% du nombre total d'actions et des droits de vote.

A l'issue de l'Offre, REWORLD MEDIA détient ainsi 40,21% du nombre total d'actions et des droits de vote de la société.

COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 soit une durée de 12 mois. Les comptes clos au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2018 sont donc comparables.

4.4 Évènement significatif survenu depuis la clôture de l'exercice

REWORLD MEDIA SA a proposé une offre d'achat au profit de la société ARNOLDO MONDADORI EDITORE - SOCIETÀ PER AZIONI portant sur l'acquisition de 100% du capital de la société Mondadori France SAS, propriétaire de plus de 30 marques média dans les domaines de l'édition magazine et digitale.

Les instances représentatives du personnel au sein de MONDADORI FRANCE seront préalablement informées et consultées sur l'Opération envisagée.

La réalisation de cette opération est soumise aux conditions suspensives suivantes :

- autorisation délivrée par l'Autorité de la Concurrence ;
- approbation par les actionnaires de REWORLD MEDIA de l'Apport ;
- octroi à REWORLD MEDIA du Financement en Dette.

Dans le cadre de cette Opération, REWORLD MEDIA prévoit un financement sous la forme d'une dette non convertible pour un montant total de 93,3 M€ (le « Financement en Dette ») dont 30 M€ débloqués au cours des 3 prochaines années et dont une partie est destinée au refinancement d'une partie de la dette actuelle du Groupe. Le Financement en Dette est souscrit auprès de banques et de prêteurs privés sur une durée de 5 à 7 ans amortissable et in fine.

4.5 Règles et méthodes comptables

REGLES GENERALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

RECOURS A DES ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan et/ou du compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Ces estimations peuvent devoir être révisées sur si les bases d'informations sur lesquelles elles sont établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels,
- L'évaluation et la valorisation des titres de participations.

DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.6 Informations relatives au bilan actif

IMMOBILISATION CORPORELLES ET INCORPORELLES

- **Immobilisations incorporelles**

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont des logiciels, marques, licences et frais d'établissements.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les logiciels sont amortis sur une durée de vie estimée de 3 ans selon la méthode linéaire. Les marques ne sont pas amorties.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée amortissement en année
Install. générales agents, aménagts	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	3 ans

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions et mise au rebut	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement	97 277				97 277
Autres postes d'immobilisation incorporelles	193 330				193 330
Total 1 Incorporelles	290 607				290 607
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	499 750	52 497			552 247
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	106 931				106 931
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	606 681	52 497			659 178
Immobilisations corporelles en cours					
Total 3 Encours Corporelles					
Acomptes					
TOTAL	897 288	52 497			852 507

Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement	97 277			97 277
Autres immobilisations incorporelles	174 088			174 088
Total 1	271 365			271 365
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	19 909	53 336		73 245
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	11 034	25 174		36 208
Emballages récupérables et divers				
Total 2	30 943	78 510		109 453
TOTAL	302 308	78 510		380 818

- **Immobilisations financières**

Participations et autres titres :

Les titres de participations sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais d'acquisition liés dans le cadre des diverses acquisitions de sociétés, si une clause de complément de prix y est rattachée, le montant de complément de prix est inclus dans le coût d'acquisition des titres à la condition que cet ajustement soit probable et que son montant peut être mesuré de façon fiable comme l'indique le CR 99-02 210.

Les titres sont détenus pour une durée supérieure à un an.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres de participation pour lesquels il n'existe pas de valeur de référence s'apprécie principalement sur la base des perspectives de rentabilité future reposant sur les business plan établis par la direction.

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2018	Provision	Valeur Nette au 31/12/2018
Autres participations	41 818 293	1 761 309	1 045 995	42 534 097	1 473 794	41 060 303
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	652 624	2 562 004	2 440 389	774 239		774 239
TOTAL	42 470 917	5 401 258	4 563 839	43 308 336	1 473 794	41 834 542

- **Autres immobilisations financières**

Les actions propres affectées au contrat de liquidités conclu le 22 juin 2015, sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, hors frais. Si, à la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition est supérieure au cours moyen du dernier mois de l'exercice, l'écart fait l'objet d'une provision pour dépréciation financière. Les plus ou moins-values de cession sont comptabilisées en résultat exceptionnel suivant la méthode FIFO (First In - First Out).

- **Etat des échéances des créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques sont clairement identifiées. Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Les créances détenues par la société s'élèvent à 15 090 751 € en valeur brute au 31/12/2018 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	774 239		774 239
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	774 239		774 239
ACTIF CIRCULANT :	14 316 512	14 316 512	
Clients	211 139	211 139	
Clients douteux	49 925	49 925	
Personnel et comptes rattachés	505	505	
Organismes sociaux	5 221	5 221	
Etat : impôts et taxes diverses	900 720	900 720	
Groupe et associés (2)	13 062 072	13 062 072	
Débiteurs divers	67 199	67 199	
Charges constatées d'avance	19 731	19 731	
TOTAL	15 090 751	15 090 751	774 239
(1) Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

- **Valeur mobilière de placement**

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des actions propres affectées soit à des opérations d'échange et de croissance externe, soit aux salariés et mandataires du Groupe.

Au 31 décembre 2018, la société détient 926.420 actions propres. 920.201 actions sont classées en VMP. Le solde de 6.219 actions, affectées au contrat de liquidité est classé en immobilisations financières.

- **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

- **Charges et produits constatés d'avance**

Rubrique	31/12/2018	31/12/2017	Variation	
			Montant	%
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION :				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	19 731	14 714	5 017	34 %
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				n.a.
TOTAL	19 731	14 714	5 017	34 %

4.7 Informations relatives au bilan passif

CAPITAUX PROPRES

Affectation des résultats de l'exercice 2017 :

Les comptes de l'exercice 2017 ont fait apparaître un résultat de -2 356 518 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

le solde au poste « Autres Réserves ».

- **Composition du capital social**

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	37 064 308	549 892		0.02
Actions préférentielles	2 732		5 464	0.02

- **Variation des capitaux propres**

Capitaux propres	Solde au 31/12/2017	Variation de capital	Affectation du résultat 2017	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2018
Capital social	741 450	10 886			752 336
Prime d'émission, de fusion, d'apport	29 875 116	8 124			29 883 240
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	56 940				56 940
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	3 546				3 546
Autres réserves					
Report à nouveau	484 153		-2 356 518		-1 872 364
Résultat de l'exercice	-2 356 518		2 356 518	1 371 242	1 371 242
Subvention d'investissement					
Provision réglementées	978 608	257 237			1 235 844
TOTAL	29 783 296	276 246		1 371 242	31 430 784

PROVISION REGLEMENTEES

Les provisions règlementées sont composées des amortissements dérogatoires liés aux frais d'acquisition des titres de participation. Ces derniers sont amortis sur une durée de 5 ans.

AUTRES FONDS PROPRES

Les obligations convertibles en action ont été converties sur l'exercice.

ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant :

- **Provision réglementée**

Les provisions règlementées figurant au bilan font partie des capitaux propres au bilan.

Les provisions règlementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant. La contrepartie des provisions règlementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions règlementées - Amortissements dérogatoires".

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires	978 608	257 237		1 235 844
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	978 608	257 237		1 235 844

- **Provision pour dépréciation des immobilisations**

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	2 513 747		1 039 953	1 473 794
Provisions autres immos financières				
TOTAL	2 513 747		1 039 953	1 473 794

ETATS DES ECHEANCES DES DETTES

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)	6 000 000			6 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : (1)				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	13 351 914	4 636 325	8 715 589	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	205 011	205 011		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 132 119	1 132 119		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 523	4 523		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	27 696	27 696		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	8 045	8 045		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	811 192	811 192		
Groupe et associés (2)	3 840 678	3 840 678		
Autres dettes	10 858	10 858		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	25 392 036	25 392 036	8 715 589	6 000 000
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques.				

La société a opté pour la méthode préférentielle d'étalement des frais d'émission d'emprunt. Ces frais concernent des honoraires et autres frais liés aux emprunts, ils sont étalés sur la durée de vie des emprunts.

DETTES DIVERSES

Les dettes diverses comportent les compléments de prix et les paiements différés des prix d'acquisition des participations.

CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	26 437	54 564	-	28 127
Emprunt obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 437	54 564		
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	644 794	803 782	-	158 988
DETTES FISCALES ET SOCIALES	8 158	313 364	-	305 206
Personnel et comptes rattachés		295 706		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	113	113		
Etat et autres collectivités publiques	8 045	17 545		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES				-
AUTRES DETTES				
TOTAL CHARGES A PAYER	679 388	1 171 710	-	492 321

4.8 Informations relatives au compte de résultat

VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est principalement composé de prestations de services et de facturations diverses aux sociétés du Groupe.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2018			Exercice 2017
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	2 798 021		2 798 021	3 245 393
Chiffre d'affaires	2 798 021		2 798 021	3 245 393
%	100,00 %	%	100,00 %	-14%

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 244 924 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS FINANCIERS	1 708 879	375 562
Produits financiers de participations	900 783	375 257
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	792 913	304
Différences positives de change	15 183	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	1 463 955	3 757 030
Dotations financières aux amortissements et provisions	800 000	3 300 174
Intérêts et charges assimilées	656 167	456 658
Différences négatives de change	7 788	198
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	244 924	-3 381 469

Le résultat financier intègre principalement :

500.783 euros de produits financiers liés aux participations

656.167 euros de charges d'intérêts d'emprunts

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -167 361 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	550 571	1 181 183
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-260 735
Produits exceptionnels sur opérations en capital	182 076	42 952
Reprises sur provisions et transferts de charges	368 496	1 398 966
CHARGES EXCEPTIONNELLES	717 932	2 145 828
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	128 489	1 213 377
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	299 769	631 741
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	289 675	300 710
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-167 361	-964 645

Les produits exceptionnels sur opérations de capital se composent de 55 773 euros de produits de cessions des immobilisations et 126 302 euros de boni de rachat des actions propres. Les reprises de provisions de 368 496 euros concernent des reprises de provisions pour risques.

Les charges exceptionnelles sur opérations en capital se composent de 295 995 euros de valeur comptable des éléments d'actifs cédés et de 3 774 euros de mali de rachat des actions propres. Les dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions sont composées de 257 237 euros d'amortissements dérogatoires et de 32 438 euros de provisions pour risques.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et des créances en devises est inscrit en compte de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un produit latent.

4.9 Informations diverses

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SA REWORLD MEDIA 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt - FRANCE.

LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres	QP de capital détenue	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte
FILIALES FRANCAISES - Plus de 50%						
EDI SIC	2 158 000	- 4 812 602	100,00%		3 076 436	- 454 447
REWORLD MEDIA FACTORY	1 000	- 492 500	100,00%		16 285 692	261 989
PGP - LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC	500 000	5 247 704	100,00%	400 000	25 610 322	4 104 308
RMP	16 458 890	1 424 687	100,00%		19 593 294	- 93 718
REWORLD MEDIA VENTURES	100	385 309	100,00%		610 900	- 2 164
MONTREUX PUBLICATIONS	100	130 245	100,00%	100 000	2 718 484	- 15 501
RM DEV 3	100	- 17 693	100,00%			- 5 448
RM DEV 4	100	- 17 369	100,00%			- 4 165
MEDIA 365	4 488 745	6 690 394	100,00%		2 877 275	- 457 128
SPORT SHOP			100,00%			
SPORT STRATEGIES	39 420	- 473 777	100,00%		250 977	- 34 027
JUNGLE NATIVES	1 000	- 59 753	100,00%		51 981	- 33 863
SPOREVER VENTURES	1 000	- 3 230	100,00%			- 2 646
FILIALES ETRANGERES - Plus de 50%						
REWORLD MEDIA PTE (données SGD)	20 000	- 2 490 975	100,00%		333 738	- 481 910
EMAILING NETWORK EUROPE	3 765	276 484	100,00%		1 690 000	10 778
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES FRANCAISES -10% à 50%						
GEM ART			15,00%			
ADBOOKING			20,00%			
LIVEEVENT			36,00%			
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES ETRANGERES - 10% à 50%						
TRADEDOUBLER (données en SEK)	18 371 000	82 714 000	40,21%		69 416 000	- 2 285 000
WIDEONET			30,00%			
AUTRES PARTICIPATIONS						
CHIC PLACE			8,00%			
PLANNING TV			8,00%			

REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le Conseil d'Administration en date du 4 octobre 2013 a émis et attribué un total de 4 258 016 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) aux dirigeants. Le prix de chaque BSPCE est fixé à 0 €, chaque BSPCE étant attribué nominativement. Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1 action au prix unitaire de 0,42 € se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et 0,40 € de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 4 octobre 2013 et deviendront caducs de plein droit le 30 juin 2023. Au cours du 1er semestre 2017, 800 000 BSPCE ont été exercés. Il reste la possibilité aux dirigeants d'exercer 3 458 016 BSPCE.

Suite à la fusion-absorption de la société SPOREVER par REWORLD MEDIA en date du 24 mai 2017, REWORLD MEDIA a repris les 173.000 BSPCE SPOREVER. Le prix de chaque BSPCE est fixé à 0 €, chaque BSPCE étant attribué nominativement. Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1,04 actions au prix unitaire de 2,98 € se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et 2,96 € de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 14 novembre 2014 et deviendront caducs de plein droit le 14 novembre 2019.

Le montant global des rémunérations des dirigeants versées pour l'exercice 2018 s'élève à 540.000 euros.

INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Il n'existe pas de transactions, avec des parties liées, en cours à la date d'arrêté des comptes ou ayant des effets sur l'exercice qui présente une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

AVANCES AUX DIRIGEANTS

Conformément à l'article L223-21 du Code de commerce, aucune avance ou crédit n'a été allouée aux dirigeants de la société.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Contrat de location immobilière :

Au 31 décembre 2018, l'engagement de paiement futur nominal correspondant à la fin du bail s'élève à 2.006.167 euros.

- Covenants financiers

L'emprunt obligataire de type "Euro PP" d'un montant de 6.000.000 euros est soumis à des covenants financiers.

INTEGRATION FISCALE

La société a conclu une convention d'intégration fiscale avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95%.

Cette convention, entrée en vigueur pour la première fois le 1er janvier 2015, a été signée dans le cadre de l'option prise par les dirigeants pour le régime de groupe tel que défini aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

L'économie d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistré par Reworld Media.

L'application du régime d'intégration fiscale se traduit en 2018, pour le périmètre, par une économie d'impôts de 791.332 euros.

4.10

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, ci-dessous le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices :

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Société : REWORLD MEDIA
Exercice du 1er Janvier 2018 au 31 Décembre 2018
Devise : Euro

	du 01/01/18 au 31/12/18	du 01/01/17 au 31/12/17	du 01/01/16 au 31/12/16	du 01/01/15 au 31/12/15	du 01/01/14 au 31/12/14
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
* Capital social	752 339	741 450	638 587	569 398	487 603
* Nombre des actions ordinaires existantes	37 614 200	37 064 308	31 929 339	28 469 883	24 380 152
* Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
* Nombre des actions de préférences (sans droit de vote)	2 732	8 196			
* Nombre maximum d'actions à créer :					
<i>par conversion d'obligations</i>		42 708	1 394 058	2 691 352	-
<i>par attribution d'actions gratuites</i>	255 100	819 600	-	-	-
<i>par exercice de droits de souscription</i>	3 637 936	3 637 936	4 258 016	4 258 016	4 258 016
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
* Chiffre d'affaires hors taxes	2 798 021	3 245 393	2 279 726	1 770 253	1 193 358
* Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	641 098	- 781 853	1 481 172	1 339 816	382 369
* Impôt sur les bénéfices					
* Participation des salariés due au titre de l'exercice					
* Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 432 430	- 123 997	1 641 530	1 227 701	259 519
RÉSULTATS PAR ACTION					
* Résultat après impôt, participation des salariés et avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,017	- 0,021	0,046	0,047	0,016
* Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,038	- 0,003	0,051	0,043	0,011
* Dividende attribué à chaque action					
PERSONNEL					
* Effectif moyen des salariés employés	0	0	0	0	0
* Montant de la masse salariale	0	- 144 263	0	0	0
* Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	0	97 980	0	0	0

4.11 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

JLS Partner
12, boulevard Raspail
75007 Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-la-Défense Cedex

REWORLD MEDIA

Société Anonyme

8, rue Barthelemy Danjou,
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'assemblée générale des actionnaires

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Reworld Media relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

La note «4.2 Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des calculs des provisions pour dépréciation.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La défense, le 19 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

JLS PARTNER

Deloitte & Associés



Julien WAJSBORT



Géraldine SEGOND

5. Informations sur la société et le capital

5.1 Informations sur la société

5.1.1 Rémunération des dirigeants

- **Actions gratuites - BSPCE - Stock-options**

Le Conseil d'Administration en date du 4 octobre 2013 a émis et attribué un total de 4 258 016 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) aux dirigeants. Le prix de chaque BSPCE est fixé à 0 €, chaque BSPCE étant attribué nominativement. Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1 action au prix unitaire de 0,42 € se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et 0,40 € de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 4 octobre 2013 et deviendront caducs de plein droit le 30 juin 2023. Au cours de 2017, 800 000 BSPCE ont été exercés. Il reste la possibilité aux dirigeants d'exercer 3 458 016 BSPCE.

Suite à la fusion-absorption de la société SPOREVER par REWORLD MEDIA en date du 24 mai 2017, REWORLD MEDIA a repris les 173.000 BSPCE SPOREVER. Le prix de chaque BSPCE est fixé à 0 €, chaque BSPCE étant attribué nominativement. Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1,04 actions au prix unitaire de 2,98 € se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et 2,96 € de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 14 novembre 2014 et deviendront caducs de plein droit le 14 novembre 2019.

- **Rémunérations - honoraires**

Le montant global des rémunérations/honoraires des dirigeants (Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND) versées directement ou indirectement pour l'exercice 2018 s'élève à 689 K€ pour le Groupe REWORLD :

- 540 K€ pour REWORLD MEDIA (270 K€ à CPI (Pascal CHEVALIER) et 270 K€ à JAG Conseils (Gautier NORMAND)) (cf liste des conventions réglementées)
- 149 K€ pour TRADEDOUBLER (74,5 K€ à Pascal CHEVALIER et 74,5 K€ à Gautier NORMAND)

5.1.2 Commissaires aux Comptes

Lors de l'Assemblée Générale de la Société du 11 avril 2014, les sociétés DELOITTE & ASSOCIES et B.E.A.S ont été désignées respectivement en qualité de co-commissaires aux comptes titulaires et suppléants de la Société pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2019.

Lors de l'Assemblée Générale de la Société du 18 décembre 2014, la société JLS PARTNER SAS ainsi que M. Sami Daniel CHRIQUI ont été désignés respectivement en qualité de co-commissaires aux comptes titulaires et suppléants de la Société pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2019.

Au niveau de l'ensemble du groupe, les honoraires de commissariat aux comptes s'élèvent à 687 K€ au titre de l'exercice clos le 31/12/2018 pour les sociétés intégrées globalement.

5.1.3 Indication sur l'utilisation des instruments financiers

REWORLD MEDIA n'a recours à aucun instrument financier (couverture de change ou couverture de taux).

5.1.4 Cautionnement, avals, garanties et suretés

REWORLD MEDIA n'a pas de cautionnement, avals, garanties et suretés au 31 Décembre 2018.

5.1.5 Montant des prêts interentreprises

En application des dispositions des articles L.511-6 et R. 511-2-1-1 II du Code monétaire et financier, les sociétés par actions dont les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent communiquer dans le rapport de gestion le montant des prêts à moins de deux ans consentis aux entreprises avec lesquelles elles entretiennent des liens économiques, tel qu'attesté par le commissaire aux comptes (régime différent des prêts intragroupes autorisés par l'article L.511-7 du Code monétaire et financier).

Aucune convention de cette nature n'est à signaler au sein de la société au titre de l'exercice écoulé.

5.2 Renseignements sur le capital

5.2.1 Capital et droit de vote

Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2018 :

31-déc.-18	Actions	Droits de vote	% Actions	% DDV
ID Invest	8 708 518	9 730 391	23%	18%
Management	8 004 080	14 637 875	21%	27%
Montjoie Investissement (*)	5 398 680	10 797 360	14%	20%
Hera Capital	1 714 286	1 714 286	5%	3%
Flottant	13 791 368	16 624 849	37%	31%
Total	37 616 932	53 504 761	100%	100%

(*) Et toutes sociétés contrôlées par Jean Daniel Camus

Par application des dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, compte tenu des informations reçues par la société, l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement un nombre d'actions du vingtième (5 %), du dixième (10 %), des trois vingtièmes (15 %), du cinquième (20 %), du quart (25 %), du tiers (33,33 %), de la moitié (50 %), des deux tiers (66,66 %), des dix-huit vingtièmes (90 %) ou des dix-neuf vingtièmes (95 %) du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales dans la société à la fin du dernier exercice clos (31 décembre 2018) est indiqué dans le tableau précédent.

5.2.2 Délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 3, du Code de commerce, tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code :

	DELEGATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FIN DE LA DELEGATION
1.	<u>Assemblée Générale du 24 mai 2017</u> : délégation à l'effet d'acheter les actions de la Société et à intervenir en bourse ou autrement sur les actions de la Société Plafond : 10% du capital social pour un montant maximal de 6.771.777 € Durée : 18 mois	Néant	24.11.2018
2.	<u>Assemblée Générale du 20 avril 2018</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes Plafond : 200.000 € de nominal Durée : 18 mois	Néant	20.10.2019
3.	<u>Assemblée Générale du 20 avril 2018</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue de procéder à des attributions d'actions gratuites existantes ou à créer Plafond : 10% du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration Durée : 38 mois	Néant	20.06.2021
4.	<u>Assemblée Générale du 20 avril 2018</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, notamment des bons de souscription d'actions attribués gratuitement à tous les actionnaires avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires Plafond : 200.000 € de nominal Durée : 26 mois	Néant	20.06.2020
5.	<u>Assemblée Générale du 20 avril 2018</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public Plafond : 200.000 € de nominal Durée : 26 mois	Néant	20.06.2020
6.	<u>Assemblée Générale du 20 avril 2018</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital par placement privé Plafond : 200.000 € de nominal (plafond commun avec la délégation de compétence n°5 ci-dessous) Durée : 26 mois	Néant	20.06.2020

7.	<u>Assemblée Générale du 20 avril 2018</u> : délégation à l'effet de réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, par annulation de toute quantité d'actions auto-détenues Plafond : 10% du capital sur 24 mois Durée : 18 mois	Néant	20.10.2019
8.	<u>Assemblée Générale du 20 avril 2018</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscriptions ou d'achat d'actions Plafond : 10% du capital social Durée : 38 mois	136.000 options de souscriptions aux termes du Conseil d'administration 25 juillet 2018	20.06.2021
9.	<u>Assemblée Générale du 8 juin 2016</u> Autorisation au Conseil d'administration d'attribuer gratuitement des actions de préférence de la Société visées aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce au profit des salariés et/ou des mandataires de la Société et des sociétés liées à la Société Plafond : 900.000 Durée : 38 mois	899.700 aux termes du conseil d'administration du 1 ^{er} aout 2016	08.08.2019

5.2.3 Capital potentiel

5.2.3.1. BSPCE

BSPCE Attribués en 2013

Le Conseil d'Administration en date du 4 octobre 2013 a émis et attribué un total de 4 258 016 BSPCE comme suit :

- Attribution de 2.129.008 BSPCE au profit de M. Pascal CHEVALIER
- Attribution de 2.129.008 BSPCE au profit de M. Gautier NORMAND

Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1 action au prix unitaire de 0,42 € se décomposant en 0,02€ de valeur nominale et 0,40€ de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 4 octobre 2013 et deviendront caducs de plein droit le 30 juin 2023.

Le Conseil d'Administration en date du 29 mai 2017 a constaté l'exercice de 500.000 BSPCE attribués à M. Gautier NORMAND.

Le Conseil d'Administration en date du 6 juin 2017 a constaté l'exercice de 300.000 BSPCE attribués à M. Gautier NORMAND.

Au total 800.000 actions nouvelles ont ainsi été émises par REWORLD MEDIA.

Au 31 décembre 2018, le nombre de BSPCE attribuée non exercée est de 3.458.016.

BSPCE attribués en 2014 (ATTRACTIVE SPORT)

L'Assemblée Générale en date du 24 mai 2017, suite à la fusion absorption de la société SPOREVER, a approuvé le report sur les actions de REWORLD MEDIA des 173.000 bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise attribués aux termes des décisions de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de SPOREVER en date du 30 septembre 2015 (initialement aux termes des décisions du Conseil d'administration d'ATTRACTIVE SPORT en date du 14 novembre 2014) donnant chacun droit à une action SPOREVER au prix unitaire de 1,49 € attribués suite à la fusion absorption d'ATTRACTIVE SPORT par SPOREVER antérieurement à la conclusion du Projet de traité de fusion, et encore non exercés .

Suite à la fusion-absorption de la société SPOREVER par REWORLD MEDIA en date du 24 mai 2017, REWORLD MEDIA a repris les 173.000 BSPCE SPOREVER. Le prix de chaque BSPCE est fixé à 0 €, chaque BSPCE étant attribué nominativement. Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1,04 actions au prix unitaire de 2,98 € se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et 2,96 € de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 14 novembre 2014 et deviendront caducs de plein droit le 14 novembre 2019.

5.2.3.2. Attribution Gratuite

➤ Actions gratuites attribuées au cours de l'exercice 2018

Aucune action gratuite n'a été attribuée au cours de l'exercice 2018 (aux dirigeants et aux salariés du groupe).

➤ Actions gratuites définitivement acquises au cours de l'exercice 2018

Le Conseil d'Administration de REWORLD MEDIA, en date du 1er août 2018 a constaté l'attribution définitive de 507.184 actions gratuites par voie de conversion de 5.336 Actions de Préférence Gratuites Tranche 1 attribuées à certains salariés du Groupe REWORLD MEDIA et a par conséquent procédé à une augmentation de capital de 10.034,40 € par incorporation du poste « prime d'émission ».

➤ Actions gratuites en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2018

Le Conseil d'Administration de REWORLD MEDIA, en date du 1er août 2016 a attribué un total de 2.999 Actions de Préférence Gratuites Tranche 2 à certains salariés du groupe REWORLD MEDIA. Ces Actions de Préférence Gratuites Tranche 2 ne pourront être converties au porteur ou en actions ordinaires qu'à l'issue d'un délai de 3 ans à compter de leur date d'acquisition soit jusqu'au 1er août 2019.

5.2.4 Rachat d'actions - Actions auto détenues

Il n'y a eu aucun programme de rachat d'actions au cours de l'année 2018. Au 31 décembre 2018, la Société détenait 926.420 de ses propres actions.

5.2.5 Liquidité

Depuis le 13 juillet 2015, la Société a mis en place un contrat de liquidité avec la société AUREL BGC. Ce contrat de liquidité a été conclu pour une durée d'un an, renouvelable tacitement.

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Reworld Media à AUREL BGC, à la date du 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 65.722 €
- 6.219 titres

Il est rappelé qu'au 30 juin 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 67.163 €
- 5.828 titres

5.2.6 Etat de la participation des salariés au capital social (art. L 225-102 du C. commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2018, les actions détenues collectivement par les salariés représentent moins de 3% du capital social.

5.3 Informations boursières

Au 31 décembre 2018, le cours de l'action s'établissait à 1,49€, soit une capitalisation boursière de 56M€.

Ci-dessous est présentée l'évolution du cours de l'action REWORLD MEDIA au cours de l'exercice 2018.

Evolution du cours de l'action et des volumes de titres échangés – Source : NYSE Euronext



